



FACULTADE DE FILOLOXÍA

Grao en Linguas e Literaturas Modernas

Mención Francés

2024/2025

Regards croisés sur la mise en discours de  
l'adposition. Les prépositions orphelines en  
français parlé.

MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDES

IVÁN SANMIGUEL LORENZO

SOUS L'ENCADREMENT DE MADAME LAURA PINO SERRANO



FACULTADE DE FILOLOXÍA

Grao en Linguas e Literaturas Modernas

Mención Francés

2024/2025

Regards croisés sur la mise en discours de  
l'adposition. Les prépositions orphelines en  
français parlé.

MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDES

IVÁN SANMIGUEL LORENZO

SOUS L'ENCADREMENT DE MADAME LAURA PINO SERRANO

CUBRIR ESTE FORMULARIO ELECTRONICAMENTE

### Formulario de delimitación do título e resumo

Traballo de Fin de Grao curso 2024/2025

APELIDOS E NOME:	SANMIGUEL LORENZO, IVÁN
GRAO EN:	LINGUAS E LITERATURAS MODERNAS
(NO CASO DE MODERNAS) MENCIÓN EN:	FRANCÉS
TITOR/A:	LAURA PINO SERRANO
LIÑA TEMÁTICA ASIGNADA:	GRAMÁTICA FRANCESA

SOLICITO a aprobación do seguinte título e resumo:

**Título:**


*Regards croisés sur la mise en discours de l'adposition. Les prépositions orphelines en français parlé.*

**Resumo** [na lingua en que se vai redacta-lo TFG; entre 1000 e 2000 caracteres]

Lorsque l'on regarde de près l'emploi que les sujets parlants font des adpositions dans leurs énoncés, il arrive qu'en voulant développer des analyses poussées là-dessus, l'on soit confronté à un véritable défi dû à un trop-plein d'approches existantes qui devient paradoxalement un manque de repères, déclenché par le fait que les courants linguistiques ne creusent pas toujours dans la même direction. Les grammairiens ont parlé de cette « partie du discours » aux contours flous depuis des siècles, et pourtant cela fait encore couler beaucoup d'encre chez les chercheurs, alors il y a lieu de croire que le besoin s'impose de dresser un état des lieux sur les enjeux qui en découlent. Il s'agit dans ce mémoire d'explorer les démarches qui ont porté le plus de fruits dans ce domaine. Pour ce faire, il faudra se tourner vers les différentes branches des sciences du langage et emprunter les ressources qui peuvent nous aider à mieux réfléchir et à faire le point sur le phénomène adpositionnel.

Ce travail est découpable en deux parties : la première se veut un tour d'horizon sur quelques questions de typologie concernant les adpositions, et la seconde se penche sur un fait de langue qui s'éloigne des usages normatifs et qui est assez répandu dans le français parlé d'aujourd'hui, ce dont on s'aperçoit en dépouillant les corpus de données orales qui soutiennent notre recherche. Nous aurons affaire à des tournures avec des prépositions dites « orphelines », du genre *cette valise, je voyage toujours avec* (Zribi-Hertz, 1984), dans lesquelles le régime/complément de la préposition ne se trouve pas à l'endroit où il est attendu.

Santiago de Compostela, a 18 de outubro de 2024.

<p>Sinatura do/a interesado/a</p> 	<p>Visto e prace (sinatura do/a titor/a)</p> <p><b>PINO SERRANO MARIA DOLORES LAURA - 35252406F</b></p> <p><small>Firmado digitalmente por PINO SERRANO MARIA DOLORES LAURA - 35252406F Número de reconocimiento (RN): C-E- serialNumber=dCES-35252406F, givenName=MARIA DOLORES LAURA, sn=PINO SERRANO, cn=PINO SERRANO MARIA DOLORES LAURA - 35252406F Fecha: 2024.10.22 20:03:24 +0200</small></p>	<p>Aprobado pola Comisión do Traballo de Fin de Grao coa data</p> <p>Selo da Facultade de Filoloxía</p>
---	---	---

## Titre

<b>Fr</b>	Regards croisés sur la mise en discours de l'adposition. Les prépositions orphelines en français parlé.
<b>Gl</b>	Observacións sobre o funcionamento da adposición. As preposicións orfas no francés oral.
<b>Es</b>	Observaciones sobre el funcionamiento de la adposición. Las preposiciones huérfanas en el francés oral.
<b>En</b>	Intersecting Perspectives on the Discourse Framing of Adpositions. Orphan Prepositions in Spoken French.

## Résumé

Toute démarche d'approfondissement sur les dynamiques des adpositions se heurte à des écueils : d'une part, le flou qui les entoure constitue un véritable défi pour l'analyse linguistique ; d'autre part, la multiplicité des approches théoriques engendre un éparpillement conceptuel qui se traduit souvent par un manque de repères clairs. Depuis que la typologie s'est tournée vers les adpositions, le sujet fait couler beaucoup d'encre et ne cesse de nourrir la recherche. Il apparaît donc nécessaire de dresser un état des lieux des enjeux qu'il soulève en mobilisant les ressources épistémologiques et méthodologiques les plus à même d'éclairer les schémas d'emploi qui lui sont associés.

Ce travail se divise en deux parties : la première se veut un tour d'horizon des questions qui reviennent le plus souvent concernant les adpositions ; la seconde se penche sur le cas des prépositions orphelines, un phénomène linguistique français qui s'écarte des usages normatifs mais qui est de plus en plus courant, notamment à l'oral. Ces constructions où le régime/complément prépositionnel se trouve omis permettent de mettre en avant les singularités du français et de construire un pont entre un cas d'étude particulier et un cadre explicatif plus large.

**Mots-clés** : adposition, marquage casuel, préposition orpheline, pronom nul, transitivité.

## Resumo

Calquera intento de afondar nas dinámicas das adposicións topa con varios atrancos: por unha banda, a súa vaguidade intrínseca supón un auténtico desafío para a análise lingüística; pola outra, a diversidade de enfoques teóricos provoca unha fragmentación conceptual que adoita traducirse nunha carencia de referencias claras. Dende que a tipoloxía comezou a centrarse nas adposicións, o tema xerou un intenso debate e segue a alimentar a investigación. Por iso semella fundamental facer un balance dos principais retos que suscita, botando man dos recursos epistemolóxicos e metodolóxicos máis axeitados para aclarar os patróns de uso asociados.

Este traballo divídese en dúas partes: a primeira ofrece unha visión xeral das cuestións máis recorrentes sobre as adposicións; a segunda profunda no caso das chamadas preposicións orfas, un fenómeno lingüístico do francés que se afasta dos usos normativos pero que é cada vez máis habitual, especialmente na lingua oral. Estas construcións, nas que se omite o complemento preposicional, permiten salienta as singularidades do francés e tender unha ponte entre un caso de estudo concreto e un marco explicativo máis amplo.

**Palabras chave:** adposición, marcación do caso, preposición orfa, pronome nulo, transitividade.

## Resumen

Cualquier intento de profundizar en las dinámicas de las adposiciones tropieza con varios escollos. Por un lado, su vaguedad inherente constituye un auténtico reto para el análisis lingüístico; por otro, la variedad de enfoques teóricos provoca una fragmentación conceptual que con frecuencia deriva en la ausencia de referencias claras. Desde que la tipología comenzó a interesarse por las adposiciones, el tema ha generado un debate considerable y sigue impulsando la investigación. Por ello, resulta esencial realizar un balance de los principales retos que plantea, haciendo uso de los recursos epistemológicos y metodológicos más adecuados para clarificar los patrones de uso asociados.

Este trabajo se estructura en dos partes. La primera ofrece una visión general de las cuestiones más habituales en torno a las adposiciones. La segunda se centra en el fenómeno de las llamadas preposiciones huérfanas, un rasgo lingüístico del francés que se aparta del uso normativo pero que es cada vez más frecuente, especialmente en la lengua hablada. Estas construcciones, en las que se omite el complemento preposicional, permiten poner de relieve

las particularidades del francés y tender un puente entre un caso de estudio específico y un marco explicativo más amplio.

**Palabras clave:** adposición, marcación del caso, preposición huérfana, pronombre nulo, transitividad.

## **Abstract**

Any attempt to deepen our understanding of adpositional dynamics faces a number of challenges. On the one hand, their inherent vagueness poses a genuine difficulty for linguistic analysis; on the other, the diversity of theoretical approaches leads to conceptual fragmentation, often resulting in a lack of clear points of reference. Since typology turned its attention to adpositions, the topic has generated extensive debate and continues to drive research forward. It is therefore essential to take stock of the key issues it raises by drawing on the epistemological and methodological resources best suited to clarifying adpositional usage patterns.

This work is divided into two parts. The first provides an overview of the most frequently raised questions about adpositions. The second focuses on the phenomenon of so-called orphan prepositions—a French linguistic feature that diverges from normative usage but is becoming increasingly common, especially in spoken language. These constructions, in which the prepositional complement is omitted, highlight the distinctive features of French and help to build a bridge between a specific case study and a broader explanatory framework.

**Keywords:** adposition, case marking, null pronoun, orphan preposition, transitivity.

# Engagement de non-plagiat

Je soussigné, Ivan Sanmiguel Lorenzo, étudiant à l'Université de Saint-Jacques de Compostelle, promu à soutenir le mémoire intitulé :

*Regards croisés sur la mise en discours de l'adposition. Les prépositions orphelines en français parlé.*

m'engage sur l'honneur à ce que le travail soumis est le fruit de mes recherches personnelles et originales, réalisé par mes soins et dans le respect des bonnes pratiques scientifiques et déontologiques. J'atteste que l'intégralité du contenu de ce mémoire m'appartient et qu'il ne constitue en aucun cas un plagiat partiel ou total d'un travail d'autrui.

Toutes les sources, citations, données, images ou idées empruntées à d'autres auteurs ou documents ont été clairement identifiées et dûment référencées selon les normes en vigueur.

Je suis conscient que tout manquement à cet engagement constitue une fraude intellectuelle et peut entraîner des sanctions disciplinaires conformément au règlement intérieur de l'établissement.

Fait pour valoir ce que de droit,

le 07 juin 2025 à Saint-Jacques de Compostelle.

Signature

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Ivan Sanmiguel Lorenzo', written in a cursive style.

# SOMMAIRE

---

<b>INTRODUCTION</b> .....	1
<b>CHAPITRE I. L'ADPOSITION ET LE MARQUAGE DU CAS</b> .....	2
1.1. Point de vue morphophonologique .....	3
1.2. Point de vue syntaxico-distributionnel.....	8
1.3. Point de vue sémantico-pragmatique .....	13
1.4. Point de vue diachronique.....	16
<b>CHAPITRE II. LES PRÉPOSITIONS ORPHELINES</b> .....	19
2.1. Approche morphosyntaxique .....	19
2.1.1. Gouvernement et liage : pronom vide, non-déplacement et transitivité cachée....	19
2.1.2. Enrichissements minimalistes : entérinement nuancé de <i>pro</i> , tests syntaxiques et SP étendu.....	23
2.1.3. Analyses non-transformationnelles : la HPSG et l'indiciation.....	31
2.2. Approche sémantico-pragmatique .....	36
2.2.1. La contrainte d'animéité : humain vs non-humain.....	36
2.2.2. Conditions discursives : topicalisation, focalisation et ellipse .....	38
<b>BILAN</b> .....	41
<b>SOURCES</b> .....	43

# Introduction

Ce mémoire a pour but d'explorer le rôle des adpositions dans la grammaire des langues naturelles à travers une double perspective : d'abord, en dressant un état des lieux des recherches typologiques sur le marquage casuel ; ensuite, en mettant l'accent sur le fonctionnement des prépositions orphelines en français, un phénomène essentiellement syntaxique mais avec des implications sémantico-pragmatiques, qui invite à porter un regard holistique sur les intersections entre structure, sens et usage.

Dans un premier temps, il s'agira de faire le point sur les apports de la typologie concernant les adpositions. Ces dernières sont envisagées dans la littérature comme des marqueurs de cas analytiques, en opposition aux désinences casuelles, marqueurs synthétiques. En se fondant sur des travaux récents, on essaiera de montrer que les adpositions se trouvent au cœur des mécanismes d'assignation des rôles thématiques, d'où leur chevauchement fonctionnel avec les affixes casuels, et on précisera également comment les langues du monde articulent ces deux stratégies. L'approche typologique, en plein essor aujourd'hui, se justifie par sa visée universaliste et son ambition d'éclairer les phénomènes morphosyntaxiques à la lumière des tendances translinguistiques.

Dans un second temps, l'analyse se resserre sur un phénomène adpositionnel propre au français contemporain, à savoir l'orphelinat prépositionnel, lequel a lieu lorsque certaines prépositions, notamment celles qui possèdent un contenu plus concret et lexicalement identifiable, sont laissées en emploi absolu, c'est-à-dire sans régime exprimé, tout en gardant une valeur relationnelle pleine qui sera interprétée la plupart du temps via la projection d'un pronom nul résomptif. Longtemps ignorées ou assimilées à une anomalie stylistique, ces constructions posent un véritable défi dans la mesure où elles mettent sur le tapis des sujets tels que les frontières de la transitivité, la topicalisation, les limites de l'ellipse, la capacité du locuteur à reconstruire mentalement un sens absent, et les représentations formelles du lien syntaxe-sémantique.

Ce parcours en deux volets permettra de mieux saisir les enjeux théoriques ayant trait au statut grammatical des adpositions en tant que partie du discours et de faire ressortir les propriétés discriminantes de l'orphelinat prépositionnel, un procédé syntaxique qui en dit long sur les dynamiques internes du français, d'autant qu'il n'est que rarement attesté dans les autres langues européennes.

# Chapitre I

## L'adposition et le marquage du cas

Les adpositions (Adps) sont des joncteurs/foncteurs/relateurs/connecteurs<sup>1</sup>, des outils de rection qui encodent le marquage casuel analytique (Blake (2001 : 9) : « adpositions can be considered to be analytic case markers as opposed to synthetic case markers like the suffixes of Turkish or Latin »). Le marquage casuel reflète le figement, au niveau de la S-Structure, des contraintes de paramétrage qui agissent sur N'' au moment de l'assignation des rôles thématiques, la dévirtualisation du schéma actanciel et l'instanciation des arguments valentiels et non-valentiels générés en D-Structure. Les Adps (marquage analytique) et les désinences casuelles (marquage synthétique) restent les ressources d'encodage casuel les plus usitées<sup>2</sup> et se trouvent liées par un principe d'équivalence fonctionnelle (Zwicky (1992 : 370) : « everything you can do with adpositions you can do with case inflections, and vice versa »). Les langues développent un degré de synthétisme ou analytisme qui bouge et se façonne suivant le stade du cycle auquel elles aboutissent au cours de leur évolution ; dans ce sens, ces marqueurs casuels ne sont pas des outils interchangeable, mais plutôt coextensifs : ce sont des déflexifs translatifs issus de la grammaticalisation (changement en diachronie lexicogénétique et syntactotélique qui relève d'une hiérarchie d'abstraction métaphorique menant à un accroissement de la prédicativité du signe tout en affaiblissant son indicativité, Moreno Cabrera 1998).

---

<sup>1</sup> Foncteur (Hockett 1958), relateur (Hagège 1982) ou connecteur (Costaouec & Guérin 2007) sont quelques-uns des labels ayant candidaté pour désigner sous une terminologie englobante plusieurs stratégies de marquage casuel. Pareil pour joncteur, emprunté à Weinrich (1982) : les jonctions constituent des configurations de détermination spécifiques se définissant formellement par l'articulation d'une base de jonction à valence déterminative déficitaire (*determinatum*) et d'un adjectif doté d'une puissance déterminative positive (*determinans*). Les adjectifs et les bases de jonction peuvent être de nature propositionnelle ou pas. Le joncteur, en tant que morphème qui appartient à l'adjectif, actualise la force déterminative de celui-ci et en est le vecteur. Dans la psychomécanique guillaumienne, on y voit un opérateur relationnel trans-prédicatif, modulé en afférence ou efférence, porteur d'une incidence à un diastème. Soutet (1993 : 66), proche de Guillaume dans la caractérisation des parties du discours, affirme : « la préposition n'est incidente ni à un support statique (hétéro-incidence du premier degré), ni à un support dynamique (hétéro-incidence du second degré) ; elle règle un mécanisme d'incidence qui, sans elle, serait impossible », d'où il suit que le rôle syntaxique par défaut de la préposition consiste, d'après Soutet, à « signaler et résoudre des problèmes de transitivité indirecte » (intrasyntaxmatique et extrasyntaxmatique).

<sup>2</sup> Hagège (2010 : 9-16) relève plusieurs stratégies au service du marquage casuel en dehors des adpositions et l'affixation : l'ordre des mots, les mutations consonantiques ou vocaliques dans la racine et le marquage par le ton (suprafixe).

Les Adps sont des charnières reliant le constituant qu'elles régissent à leur tête externe/support, tandis que les affixes casuels sont greffés au nom et intégrés à sa flexion. Les Adps peuvent parfois être la cible d'un processus de cliticisation et devenir des marqueurs casuels hybrides, phonologiquement dépendants mais syntaxiquement autonomes. Comme le fait remarquer Hagège (2010 : 18), ces clitiques adpositionnels s'accrochent, en tant qu'éléments inaccentués, à un hôte accentué — le premier ou le dernier mot du syntagme nominal — quel que soit le statut ou la nature de celui-ci. Moins répandus que les clitiques pronominaux ou modaux, les clitiques adpositionnels n'en sont pas moins repérables dans certaines langues (par ex., les proclitiques du russe et de l'amharique, les enclitiques de l'ungarinyin, du kunuz nubian, etc.).

Après s'être arrêté sur les clitiques adpositionnels, Hagège (2010 : 23-38) passe en revue plusieurs critères qui aident à déterminer les caractéristiques des Adps face à celles des affixes casuels. Nous allons en faire le tour en y ajoutant des analyses issues de sources complémentaires, sur lesquelles nous nous appuyons en vue de nourrir la réflexion globale. Ce chapitre se déploie autour de plusieurs axes : morphophonologique, syntaxico-distributionnel, sémantico-pragmatique, sans oublier l'éclairage diachronique.

## **1.1. Point de vue morphophonologique**

**(a) Fonctionnement phonologique.** Un affixe casuel est un élément lié au nom qu'il marque : il ne peut apparaître isolément, en dehors du mot auquel il est soudé. Il fait corps avec lui et se retrouve intégré dans son schéma accentuel. En revanche, une adposition est en principe une unité autonome : même si elle est souvent atone ou faible phonologiquement, on peut la considérer comme un élément indépendant ; d'ailleurs, elle peut parfois porter l'accent pour des raisons de mise en valeur. Le test de la coordination permet de vérifier si un segment phonique a un statut libre ou lié, car seul un élément non lié peut être coordonné à un autre pour former des constructions plus complexes. Ce test met en échec les désinences casuelles, car cela impliquerait de les détacher de leur nom respectif. La coordination chez les Adps varie selon les langues, mais il semblerait que les Adps pleines ou colorées s'y prêtent mieux.

Quant à leur taille, on remarque que les affixes de cas tendent à être très brefs, souvent réduits à une voyelle ou à une seule syllabe, alors que les Adps sont monosyllabiques ou polysyllabiques. Ceci reflète un principe typologique selon lequel la longueur est inversement proportionnelle à la fréquence. Les affixes de cas, plus utilisés (notamment pour des fonctions

noyaux très fréquentes), subissent une usure et une érosion phonétique accrues et ont tendance à être plus courts, tandis que les Adps, employées pour des relations souvent plus spécifiques ou périphériques, sont plus longues.

**(b) Intégration au radical et degré de fusion :** Dans de nombreuses langues à cas, les affixes casuels présentent un haut degré de fusion morphologique avec le nom. Un affixe casuel fusionnel s'attache étroitement au radical nominal, souvent de manière obligatoire, et peut cumuler plusieurs informations grammaticales en une seule forme (morphème polyexponentiel). Par exemple, en latin ou en russe, une désinence casuelle unique exprime simultanément le cas, le nombre, et parfois le genre du nom. Cette fusion explique que l'affixe casuel soit indissociable du nom et invariablement présent dès que la fonction doit être marquée (pas d'omission possible sans perte de sens grammatical). À l'opposé, un affixe casuel agglutinant se colle au radical de manière plus transparente : il exprime uniquement la catégorie de cas (morphème monoexponentiel) et peut à la rigueur être optionnel – le nom sans affixe restant utilisable isolément dans certains contextes. Ainsi, en turc ou en japonais, le nom peut parfois apparaître nu (cas zéro) si le contexte suffit à indiquer son rôle, l'affixe étant ajouté surtout pour lever les ambiguïtés ou répondre aux exigences syntaxiques. De surcroît, ces affixes agglutinants entraînent peu de modifications du radical (peu d'alternances phonologiques à la frontière), contrairement aux affixes fusionnels qui provoquent souvent des alternances (apophonie, sandhi, etc.) du fait de leur intégration ancienne au radical.

Les Adps ne s'intègrent pas au radical nominal – elles forment un morphème séparé. Elles n'entraînent donc pas de changements internes du nom régi. De plus, elles n'encodent habituellement qu'une seule catégorie grammaticale (la relation ou fonction en question). Il existe certes des cas où une adposition peut se contracter avec un autre grammème, mais cela relève de la phonologie syntaxique plus que de la morphologie du mot. En somme, les Adps restent extérieures au nom, alors que les affixes casuels en font partie.

Or, il ne faut pas oublier que l'émergence d'un affixe casuel cache souvent la fossilisation d'une adposition, le degré de fusion du morphème dépendant étroitement de son degré de grammaticalisation. Lehmann (1986) schématise ce parcours à l'aide d'une échelle à cinq paliers : nom relationnel > adposition secondaire > adposition primaire > affixe de cas agglutinant > affixe de cas fusionnel. Un nom relationnel (ici dans un sens topologique, puisqu'il désigne une partie du corps ou de l'espace), exige un attribut possessif et est souvent introduit par une adposition primaire. Une adposition secondaire est une préposition ou une

postposition qui n'exprime pas un sens grammatical, mais plutôt un sens objectif et qui peut être morphologiquement complexe et sémantiquement assez transparente. Une adposition primaire exprime un sens objectif élémentaire ou grammatical, et il est morphologiquement simple. En ce qui concerne les affixes de cas agglutinant et fusionnel, ils ont été décrits plus haut.

Le glissement du sens lexical vers le sens grammatical est motivé fonctionnellement par l'interaction entre la contrainte d'iconicité, dont l'objectif est la désambiguïsation du message adressé à l'auditeur et l'allègement du processus de décodage, et la contrainte d'économie, par laquelle le locuteur recherche la performance communicationnelle guidé par la loi du moindre effort lors de l'encodage.

**(c) Paradigmes casuels vs inventaires d'adpositions :** Les affixes de cas s'insèrent dans des paradigmes morphologiques fermés (déclinaison), au même titre que les marques de genre ou de nombre. Ils forment un système cohérent aux membres interdépendants, hérités d'un parcours évolutif. Ce caractère paradigmatique a plusieurs conséquences : (i) le nombre de cas est limité et relativement stable (bien qu'une langue puisse en gagner ou perdre sur le temps long) ; (ii) à l'intérieur d'un paradigme de cas, les formes exercent des pressions réciproques les unes sur les autres (par analogie, nivellement, etc.), maintenant l'équilibre du système ; (iii) fréquemment, un des cas du paradigme est exprimé par une marque zéro (absence d'affixe) qui est interprétée grammaticalement comme un cas à part entière (souvent le nominatif ou l'absolutif).

En revanche, l'ensemble des Adps d'une langue ne constitue pas à proprement parler un paradigme morphologique fermé de même nature. Le lexique adpositionnel est souvent plus ouvert et hétérogène : il n'est pas régi par des oppositions structurées comme les désinences casuelles. Les langues peuvent créer de nouvelles Adps plus facilement (par composition, emprunt<sup>3</sup>, grammaticalisation), alors qu'il est rare qu'une langue enrichisse spontanément sa liste de cas fléchis sans un long processus historique. De plus, il n'y a pas de concept d'adposition zéro équivalent au cas zéro : l'absence d'adposition signifie l'absence de marque de relation (ou l'emploi d'une construction alternative).

---

<sup>3</sup> Matras (2007) propose cette hiérarchie d'empruntabilité des catégories grammaticales : Nouns, conjunctions > verbs > discourse markers > adjectives > interjections > adverbs > **adpositions** > numerals > pronouns > derivational affixes > inflectional affixes

**(d) Doublement casuel vs occurrence unique :** Il arrive dans bon nombre de langues à cas (notamment flexionnelles) que tous les éléments de l'expansion nominale portent l'affixe casuel, pas seulement le noyau. Cela reçoit le nom d'accord casuel (ou cas doublé). En revanche, les adpositions, étant donné leur nature de mots autonomes, apparaissent une seule fois par groupe nominal : on ne répète pas la préposition devant chaque mot. De même, dans les langues à postpositions, l'adposition ne se place qu'à la fin du GN, et non après chaque constituant. Certaines langues à cas suffixaux partagent d'ailleurs cette caractéristique d'occurrence unique, comme le basque souletin : *etxe zahar eta handi bat-a-n* (« dans une vieille et grande maison »), où seul le dernier élément, l'article (*bat-a*), reçoit le suffixe *-n* (inessif). Autrement dit, le basque ne double pas l'affixe de cas sur les adjectifs, contrairement au russe, par exemple – ce qui montre que le doublement casuel n'est pas universel. Il est surtout présent dans les langues flexionnelles où les adjectifs s'accordent en cas avec le nom, alors que les langues à cas plus agglutinants ou à structure de phrase plus isolante (basque, japonais) tendent à ne marquer le cas que sur le nom tête.

Quoi qu'il en soit, les Adps, elles, ne se répètent pas sur chaque mot : une seule occurrence par syntagme suffit. Même dans les rares cas où l'on rencontre une double occurrence d'adposition, ce sont là des phénomènes particuliers (par exemple, certaines langues permettent de coordonner deux postpositions identiques autour d'un nom pour exprimer un sens distributif, ou d'employer deux adpositions en fin de phrase pour différentes relations). En principe, donc, le marquage adpositionnel est concentré en un point unique du groupe nominal (début pour les prépositions, fin pour les postpositions). Cette différence rejoint ce qui a été dit avant : un affixe casuel faisant partie de la morphologie du nom peut se propager par accord à d'autres mots du groupe, tandis qu'une adposition, extérieure, s'applique globalement au groupe sans s'accorder avec chacun de ses constituants. Notons que dans les langues possédant à la fois des cas et des adpositions, on observe logiquement que les cas suffixaux ne doublent pas non plus outre mesure – le basque n'attache le suffixe casuel qu'au dernier mot, comme une postposition, peut-être par analogie avec le fonctionnement adpositionnel.

**(e) Souplesse synthématique :** Certaines Adps sont capables de se combiner avec des morphèmes dérivatifs ou modificateurs, en leur ajoutant un diminutif, un augmentatif, un morphème de négation, etc., pour en nuancer le sens, comme il arrive dans les langues amérindiennes (quechua, guarani, etc.), qui ont des postpositions auxquelles on peut adjoindre

des suffixes privatifs. Les affixes casuels, en revanche, ne se voient pratiquement jamais assortis de tels morphèmes – on n’a pas d’exemple avéré d’un suffixe casuel porteur en plus d’un diminutif ou d’une négation. Un affixe casuel est grammaticalement figé dans sa fonction de marquage de cas, et n’accepte pas de dérivation. Cette différence souligne à nouveau la nature plus lexicale et flexible de l’adposition comparée à la nature strictement grammaticale et contrainte de l’affixe casuel.

**(f) Évitement de l’inflexion à l’intérieur de la dérivation** : Les marques casuelles – lorsqu’elles sont exprimées par des affixes flexionnels – tendent à être proscrites à l’intérieur des formes dérivées ou composées. Cette interdiction trouve son origine dans la hiérarchie canonique des opérations morphologiques : la dérivation constitue un processus structurellement plus interne que l’inflexion<sup>4</sup>, laquelle s’applique en périphérie du syntème.

Dans ce cadre, les désinences casuelles se trouvent structurellement disqualifiées pour apparaître à l’intérieur de complexes morphologiques dérivatifs. Ainsi, dans une langue comme le turc, un syntème tel que *kitap-lık* (« bibliothèque, étagère ») ne permet pas d’introduire la marque casuelle à l’intérieur du dérivé (*\*kitap-ta-lık*) : l’affixe casuel ne s’ajoute qu’au syntème déjà construit (*kitaplık-ta* « dans la bibliothèque »). Cette contrainte illustre le respect typologique de la linéarité hiérarchique : la flexion casuelle intervient après la formation lexicale.

En revanche, les Adps, en tant que morphèmes non liés, se trouvent en marge du mot et n’entrent pas en conflit avec les processus dérivatifs internes. Elles s’appliquent à des syntèmes nominaux complets, indépendamment de la complexité morphologique de ceux-ci. En cela, elles échappent aux restrictions imposées par le principe de non-intervention dans la dérivation. Leur autonomie structurelle fait qu’elles puissent régir aisément des syntèmes comportant des noms dérivés, des composés, voire des structures possédant déjà des marques flexionnelles internes, sans qu’aucune infraction morphologique n’en découle. L’adposition, dotée d’une plus grande plasticité, fonctionne comme un marqueur syntaxique externe, qui n’affecte en rien la structure interne du dérivé.

---

<sup>4</sup> Les universaux #28 « If both the derivation and inflection follow the root, or they both precede the root, the derivation is always between the root and the inflection » et #29 « If a language has inflection, it always has derivation » (Greenberg 1963) synthétisent des lois typologiques qu’on ne conteste plus.

## 1.2. Point de vue syntaxico-distributionnel

(a) **Lien avec l'ordre des mots.** Les Adps sont généralement sensibles à l'ordre des mots dans une langue, tendance qui n'est pas observée pour les affixes casuels. L'alignement prépositions/VO et postpositions/OV, déjà signalé par Greenberg (1963), a des retombées sur d'autres constituants phrastiques et est tributaire de la façon dont les modificateurs se placent par rapport aux éléments qu'ils modifient. Il se profile ainsi une typologie binaire selon laquelle les langues peuvent être centrifuges (verbe + objet, verbe + adverbe de manière, nom + proposition relative, adposition + syntagme nominal) ou centripètes (objet + verbe, adverbe de manière + verbe, proposition relative + nom, syntagme nominal + adposition).

On peut se demander si un explanans ne peut être conçu pour cet explanandum. Moravcsik (2010) en rapporte plusieurs, avec en premier lieu Bartsch & Vennemann (1972) et Vennemann (1973), qui émettent l'hypothèse que toutes les têtes, dans une langue donnée, tendent à être ordonnées de la même manière par rapport à leurs dépendants. Les verbes, les Adps et les noms sont des têtes, leurs co-constituants, des dépendants. Dryer (1992), lui, établit que tous les constituants ramifiés tendent à être ordonnés de la même manière par rapport à leurs co-constituants non-ramifiés. Encore une fois, les verbes, les Adps et les noms ne se ramifient pas, tandis que leurs co-constituants le font. Pour sa part, Hawkins (1994) pose que tous les constituants construisant un nœud-mère tendent à être ordonnés de la même manière par rapport à leurs co-constituants qui ne construisent pas de nœud-mère. Il s'agit d'un principe structurel basé sur la recherche d'efficacité dont le but est de minimiser le nombre de mots qui sont nécessaires pour que le récepteur reconnaisse les constituants immédiats d'une phrase. Les découpages esquissés en dessous pour l'énoncé *walk in parks* (Moravcsik, 2010 : 78) fournissent un échantillon de comment cette théorie peut être appliquée aux syntagmes verbaux et adpositionnels.

D'après Hawkins, le langage donne aux locuteurs les moyens, cognitivement parlant, de prendre conscience le plus tôt possible que le syntagme verbal se compose d'un verbe et d'un syntagme adpositionnel. Les séquences (a) et (b) (infra) sont optimales à cet égard. Dans (a), dès les deux premiers mots *walk in*, on en a une vue d'ensemble. À partir de *walk*, il reconnaît un des constituants immédiats du syntagme verbal : le verbe ; et à partir de la préposition *in*, qui suit immédiatement le verbe, il construit mentalement le syntagme prépositionnel. Dans (b) également, le verbe et l'adposition sont adjacents. En revanche, dans

(c) et (d), les constituants construisant des nœuds mères sont séparés : les mots intermédiaires retardent le traitement.

a.			c.		
[ Verb [	Preposition	NounPhrase] <sub>pp</sub> ] <sub>vp</sub>	[[ Preposition	NounPhrase] <sub>pp</sub>	Verb] <sub>vp</sub>
e.g. <i>walk</i>	<i>in</i>	<i>parks</i>	e.g. <i>in</i>	<i>parks</i>	<i>walk</i>

b.			d.		
[[ NounPhrase	Postposition] <sub>pp</sub>	Verb] <sub>vp</sub>	[ Verb [	NounPhrase	Postposition] <sub>pp</sub> ] <sub>vp</sub>
e.g. <i>parks</i>	<i>in</i>	<i>walk</i>	e.g. <i>walk</i>	<i>parks</i>	<i>in</i>

**(b) Continuité vs discontinuité entre le marqueur de fonction et le nom régi :** Un affixe casuel, emboîté dans le mot, ne peut jamais être séparé de son nom : il forme un tout ininterrompu avec lui. En revanche, certaines constructions montrent que l'adposition et son complément peuvent être séparés par d'autres mots dans la phrase. Dans les énoncés suivants en vieux norrois (Hagège 2010 : 30), les prépositions *à* et *frá* voient leurs régimes s'éloigner à cause des verbes *ykkir* et *hverfa* respectivement, qui viennent s'insérer au milieu.

OLD NORSE (Germanic, Indo-European) (Faarlund 1995: 64–6)

a. *à ykkir mér vera skuggi nkurr*  
 on seem.3SG.PRS 1SG.DAT be shadow.NOM some  
*manninum*  
 man.DEF.DAT  
 'it seems to me that there is some shadow on the man'

b. *munum vér frá hverfa ánni*  
 FUT.1PL 1PL.NOM from turn river.DEF.DAT  
 'we will go away from the river'

Dans les langues modernes, c'est moins courant mais possible dans certains registres (en français : *il est venu avec, pour ma femme, un bouquet de fleurs*). Ces discontinuités adpositionnelles sont certes soumises à des contraintes (*heavy NP shift*, incise autorisée, etc.), mais leur existence même tranche avec l'impossibilité totale de discontinuité entre un nom et son affixe casuel, lequel doit immédiatement suivre (ou précéder) le radical. L'adposition bénéficie d'une liberté syntaxique plus grande, pouvant être éloignée de son complément, voire se retrouver esseulée en fin de phrase. Cette dernière possibilité – une adposition sans complément exprimé – est monnaie courante en anglais dans les phrases interrogatives,

relatives ou elliptiques (*P-stranding*), alors qu'un affixe casuel ne pourrait être suspendu de la sorte : il ne peut apparaître sans son terme régi, ni être juxtaposé seul en fin de phrase, contrairement à certaines Adps (cf. chapitre II sur l'orphelinat prépositionnel français).

**(c) Distribution selon le rôle syntaxique (noyau vs circonstant) :** Un critère distributionnel souvent mis en avant concerne la préférence des langues pour l'une ou l'autre stratégie en fonction du type de complément à marquer. Typologiquement, on observe que les langues possédant à la fois des cas fléchis et des Adps tendent à répartir les fonctions entre ces deux modes : les fonctions centrales sont souvent marquées par des affixes de cas, tandis que les fonctions périphériques ou adjacentes sont plutôt introduites par des Adps. Néanmoins, ce critère centralité-périphérie sans être nuancé ne s'avère pas suffisant, dans la mesure où les affixes casuels comme les Adps peuvent aller d'un bout à l'autre du spectre. Ibáñez Cerda (2023), dans le cadre d'une grammaire stratifiée unifiée telle que la Role and Reference Grammar (RRG), met au point une nouvelle typologie qui cherche à fournir une réévaluation de la catégorisation des syntagmes adpositionnels (AP), en les situant non pas dans un espace syntaxique plat, mais au croisement de trois dimensions : (i) la licence sémantique par le prédicat verbal ([±argument]), (ii) le degré d'intégration syntaxique à la structure du noyau ([±core]), et (iii) la valeur prédicative intrinsèque de l'adposition elle-même ([±prédicatif]). Cette triple codification permet de dégager une typologie matricielle, au moyen de la combinatoire binaire de ces traits, articulant l'analyse des APs autour d'un modèle fonctionnel strictement déductif.

La RRG fait état structurellement de trois niveaux dans l'organisation de la clause : *nucleus*, *core* et *periphery*. Les constituants du *core* sont sous licence directe par la structure logique (LS) du prédicat verbal, ce qui signifie qu'ils correspondent à des rôles sémantiques requis (macrorôles tels que *actor* ou *undergoer*, ou rôles spécifiques comme bénéficiaire, source, but, etc.). À l'inverse, les constituants périphériques relèvent d'une adjonction pragmatiquement motivée, n'affectant ni la valence verbale ni la structure de transitivité. Dans cette configuration, l'AP n'est pas unitaire : certaines sont des arguments sémantiquement mais syntaxiquement périphériques, d'autres des adjoints sémantiques mais syntaxiquement intégrés au core (Jolly 1993).

Se rattachant à une tradition initiée par Bresnan (1982), la RRG fait sienne la distinction entre Adps prédicatives (possédant une structure argumentale propre) et Adps non prédicatives (purement syndétiques, dépourvues de contenu sémantique marqué), où seules les premières

peuvent être modélisées comme des prédicats relationnels à part entière, avec une projection propre dans la LS.

La combinatoire des traits  $[\pm\text{ARG}]$ ,  $[\pm\text{CORE}]$ ,  $[\pm\text{PRED}]$  produit huit types possibles, dont sept sont empiriquement attestés. Chaque type incarne une configuration dans le réseau d'interface entre syntaxe, sémantique et morphologie

1.  $[+\text{ARG}, +\text{CORE}, -\text{PRED}]$  = Argument oblique non prédicatif dans le noyau  
Typique des compléments obliques canoniques (*Tony gave the book to Peter*), cette configuration reflète une adposition purement casuelle, sans sémantique propre, marquant un argument du verbe intégré au core. Elle est généralement associée à une LS comportant un prédicat unique, où l'adposition ne projette pas de structure propre.

2.  $[-\text{ARG}, -\text{CORE}, +\text{PRED}]$  = Adjoint périphérique prédicatif Adjonction libre à la périphérie (e.g. *en la noche, con alegría*), avec prédicat relationnel introduit par l'adposition. Elle occupe la position canonique de la périphérie dans la structure syntaxique stratifiée de la RRG. Ces constituants sont les plus libres structurellement et fonctionnent comme *frame setters* ou *scene anchors* dans la structuration pragmatique.

3.  $[+\text{ARG}, +\text{CORE}, +\text{PRED}]$  = Argument-adjoint nucléaire Ce type reflète une tension entre structure sémantique et structure syntaxique. L'argument est requis par le verbe, mais l'adposition utilisée est sémantiquement riche (e.g. *hacia* ou *hasta* en espagnol). Elle donne lieu à une structure logique imbriquée (e.g. *do'(x, [move'(x)])* & *become in'(y, z)*), où l'adposition introduit une prédication spatiale surajoutée.

4.  $[+\text{ARG}, -\text{CORE}, -\text{PRED}]$  = Argument périphérique non prédicatif  
Configuration typique des *by-phrases* (diathèse passive) ou des agents déplacés. Ici, l'argument est sémantiquement requis mais syntaxiquement marginalisé, sans contenu prédicatif. Ce déplacement dans la périphérie est un effet de dérivation syntaxique (passive, topicalisation, etc.).

5.  $[+\text{ARG}, -\text{CORE}, +\text{PRED}]$  = Argument-adjoint périphérique prédicatif Ex. : *para la cabaña* dans *salió para la cabaña*. Le but du déplacement n'est pas imposé par la valence du verbe, mais l'adposition (*para*) en impose une lecture télématique. Le complément est sémantiquement nécessaire pour la lecture événementielle complète, mais syntaxiquement exclu du core.

6. [-ARG, +CORE, +PRED] = Adjoint nucléaire prédicatif  
Il s'agit d'un ajout facultatif, syntaxiquement intégré, souvent obligatoire pragmatiquement, mais non sémantiquement requis (*la mujer viste con elegancia*). Leur intégration au core se manifeste par leur capacité à participer à des opérations syntaxiques centrales (contrôle de pivots, extraction relative), bien qu'ils ne soient pas sélectionnés par la LS du verbe.

7. [-ARG, +CORE, -PRED] = Adjoint-argument nucléaire non prédicatif Cette configuration est emblématique des constructions dites affectives ou datives d'intérêt, où un participant pragmatique (e.g. *a Rosa* dans *le pintó la casa a Rosa*) est inséré dans le core à l'aide d'une adposition grammaticalisée (*a*) et co-référencé par un clitique datif. L'adposition n'a pas de contenu propre, mais son insertion dans le core révèle une augmentation de valence pragmatique, qui se manifeste syntaxiquement.

[-ARG, -CORE, -PRED] est vide car un syntagme non argumental, non intégré et à faible teneur sémantique n'aurait aucune fonctionnalité grammaticale.

La typologie d'Ibáñez Cerda révèle que la valence adpositionnelle est le produit de l'interaction entre structure logique (LS), position syntaxique dans la clause stratifiée (*core vs periphery*), et saturation sémantique locale (nature prédicative de l'adposition). En cela, elle renforce l'idée que les Adps ne relèvent pas d'un unique module de la grammaire, mais se déploient à l'interface entre syntaxe, sémantique et pragmatique. Cette modélisation permet aussi de prédire des propriétés syntaxiques telles que : contrôle d'anaphore, extraction relative, *clitic climbing*, etc.

**(d) Contrôle de l'accord du verbe :** On note que les verbes ont plus tendance à s'accorder avec des arguments marqués par cas qu'avec des compléments introduits par adposition. Dans de nombreuses langues à cas, le verbe s'accorde en personne/nombre avec le sujet (au nominatif) et parfois marque l'accord de l'objet (accusatif) ou du bénéficiaire (datif) par des affixes verbaux. En revanche, si un argument est introduit par une adposition, il est plus rare que le verbe en tienne compte dans sa morphologie. Néanmoins, il existe des exceptions notables : en aceh (langue austronésienne), un agent introduit par la préposition *le* (« par » en passif) contrôle l'accord du verbe ; en niuéen ou en tigré, certains verbes s'accordent en nombre avec des compléments marqués par une préposition. Ces cas restent marginaux comparés à la norme où l'accord est déclenché par des fonctions noyaux casuelles. Cela rejoint l'idée que les affixes casuels sont plus intégrés à la syntaxe valentielle du verbe, tandis que les Adps

introduisent souvent des éléments plus externes à la valence de base du verbe (et donc moins susceptibles d'interagir avec l'accord).

### 1.3. Point de vue sémantico-pragmatique

**(a) Spécificité sémantique vs généralité :** Il a été suggéré par certains linguistes (Jakobson 1936, Guillaume 1939, Godel 1955, cités par Hagège 2010) que les affixes de cas exprimeraient des catégories sémantiques plus inhérentes, tandis que les Adps véhiculeraient des relations plus spécifiques ou contextuelles. Par exemple, on a pu dire que le cas instrumental, dans une langue qui le possède, indique une notion d'instrument presque comme une qualité inhérente au nom (un nom au cas instrumental serait porteur de l'attribut « instrument »), alors que la préposition *avec* exprimerait une relation externe entre deux entités (l'instrument et l'action). Cependant, Hagège note qu'il n'y a pas de démonstration convaincante de cette différence de nature sémantique intrinsèque dans ces travaux. La distinction semble plutôt graduelle : certains cas (notamment locatifs, allatifs, etc.) peuvent exprimer des relations aussi concrètes qu'une préposition spatiale ; inversement, certaines prépositions très grammaticalisées (comme *of* en anglais pour exprimer le génitif) sont aussi abstraites qu'un cas. Bref, l'argument d'une différence sémantique essentielle (qualité inhérente vs relation externe) n'est pas tranchant.

**(b) Omissibilité et explicitation :** Un critère pragmatique important est la possibilité d'omettre le marqueur de fonction lorsque le sens est récupérable ailleurs. Les affixes casuels, formant un tout avec le nom, sont rarement optionnels dans la phrase – leur absence change la fonction du nom ou rend la phrase agrammaticale. À l'inverse, les Adps, étant des éléments plus autonomes, peuvent parfois être laissées de côté si le contexte est suffisamment clair, sans que la phrase devienne totalement agrammaticale. Par exemple, en russe familier, on peut dire *pojedu derevnju* (aller-1SG village-ACC) en omettant la préposition *v* attendue (*v derevnju*, « à la campagne ») lorsque le verbe *poexat'* « aller (en véhicule) » suggère déjà l'idée de destination – c'est une construction figée mais révélatrice d'une possibilité d'omission de l'adposition. Hagège généralise cela en disant que les Adps peuvent être omises lorsque le sens exprimé par le complément adverbial est considéré comme clair par les locuteurs, soit parce qu'il est suggéré par le verbe même, soit parce qu'il renvoie à une situation attendue ou habituelle. Au contraire, les affixes casuels en général ne sont pas omis, d'autant plus qu'ils forment un tout phonologique avec leur terme régi. Ne pas prononcer un affixe casuel se

confondrait avec la réalisation d'un autre cas (typiquement le nominatif ou l'accusatif nu) – l'information serait perdue ou ambiguë, donc hors styles télégraphiques extrêmes, on ne le fait pas. Ce critère d'omissibilité renvoie aussi au fait que les Adps expriment souvent des informations plus explicatives ou redondantes (qu'on peut sous-entendre si déjà connues), alors que les affixes signalent souvent des rôles structurels indispensables qu'on ne peut omettre sans briser la grammaire de la phrase.

**(c) Iconicité et transparence du lien sémantique :** L'organisation syntaxique des Adps présente une iconicité plus forte entre la forme et le sens de la relation, comparée aux affixes casuels. Haiman (1980) parle d'iconicité de motivation, c'est-à-dire le degré auquel la structure linguistique reflète la structure conceptuelle. Une adposition est un signe visible de la relation, alors qu'une désinence n'est qu'une flexion apposée, moins saillante cognitivement. On peut dire que l'adposition, en tant que mot séparé, représente plus directement la relation sémantique (par sa position et son existence même), conférant une force iconique au marquage adpositionnel que n'a pas le marquage casuel. Cette iconicité plus forte des Adps se vérifie surtout pour les relations spatiales : par exemple, mettre la préposition *sur* devant un nom est quasi pictural (on voit *sur X* séparé du reste), alors qu'un cas locatif sur le nom est moins immédiatement perceptible comme signifiant « sur ».

**(d) Facteurs socio-pragmatiques :** De façon plus anecdotique mais révélatrice, on peut souligner un critère pragmatique extérieur à la langue : les Adps peuvent devenir l'objet de prescriptions normatives conscientes, voire d'interventions politiques ou stylistiques, ce qui n'arrive guère pour des affixes casuels. Il est en effet plus aisé pour des locuteurs (ou des institutions) d'identifier et de manipuler un mot-outil comme une préposition que de modifier l'usage d'une désinence grammaticale. Par exemple, en thaï, au XIX<sup>e</sup> siècle, le roi Rama IV a promu l'introduction ou le remaniement de plusieurs prépositions thaïes pour calquer des modèles du pâli bouddhique ou des langues occidentales : il a émis des décrets explicitant le choix correct de certaines prépositions comme *kap* « avec », *čā* « pour », *nay* « dans », *thē* « de (provenance) », *yāṅ* « vers ». De même, en Ukraine post-soviétique, il y eut une véritable guerre des prépositions autour de l'expression « en Ukraine » : fallait-il dire *v Ukraïni* (*v*, « dans ») ou *na Ukraïni* (*na*, litt. « sur ») ? Les tenants de l'identité nationale l'ont emporté en imposant *v Ukraïni* (comme on dirait « dans un pays ») au lieu de *na*, ce dernier étant perçu comme un héritage russe dévalorisant (suggérant un lieu sur une surface quelconque). Ces exemples montrent des décisions conscientes portant sur des Adps. Un affixe casuel, en revanche, est

trop intégré à la morphologie pour faire l'objet d'un tel traitement conscient (il évoluerait plutôt naturellement sur des siècles). On voit ici que les locuteurs considèrent l'adposition comme une unité manipulable. De même, au niveau métalinguistique individuel, un locuteur lambda parlera volontiers du « mot *avec* » ou « l'expression *for the sake of* » pour désigner une préposition ou locution prépositionnelle, alors qu'il est bien plus rare qu'il isole spontanément un affixe en disant « le mot *-ārum* » (pour le latin *puellārum*, au génitif pluriel). Les affixes sont cognitivement perçus comme faisant partie du mot, alors que les Adps sont perçues comme des entités indépendantes (des « petits mots ») que l'on peut nommer et modifier.

(e) **Abstraction vs concrétion des relations exprimées** : Rejoignant l'observation typologique plus haut, les affixes casuels, porteurs privilégiés de l'actance, auraient tendance à exprimer des relations plus vagues ou abstraites, alors que les Adps couvriraient des relations plus concrètes et imagées. On peut expliquer cela par le fait que les schémas image que mobilisent les Adps sont plus saillants cognitivement. Ces schémas image sont des structures de catégorisation cognitive dérivées de l'expérience sensorielle et motrice des sujets parlants, ils résultent de l'interaction répétée de l'organisme avec son environnement, ce qui donne lieu à des patrons invariants que le sujet peut réutiliser pour organiser ses représentations mentales. On les dit pré-conceptuels car enracinés dans l'expérience corporelle avant même le langage, et dotés d'une signification inhérente en eux-mêmes. Ils constituent en quelque sorte des moules cognitifs que chaque langue lexicalise à travers les Adps ou la flexion casuelle.

Pour décrire formellement le sens spatial exprimé par une adposition, la sémantique cognitive (Langacker 1987) a recours au couple *trajector-landmark* (héritage de la perception figure-fond de la psychologie gestaltiste), leur pendant dans la sphère francophone étant la cible et site, qu'on doit à Vandeloise (1986). Un *trajector* désigne l'entité focale dont on décrit le déplacement ou la localisation (souvent un objet mobile ou la figure mise en avant dans la scène), tandis que le *landmark* est le point de repère, l'entité de référence, généralement plus fixe ou contextuelle, par rapport à laquelle le *trajector* est situé. Les schémas image et la relation cible-site livrent une grille de lecture pour les polysémies structurées des Adps. Plutôt que de voir les multiples sens d'une adposition comme des entrées indépendantes, la sémantique cognitive met en évidence un réseau radial d'allosèmes qui se développent par métaphore ou métonymie (trope) autour d'un noyau (prototype, proche de la *Gesamtbedeutung* de Jakobson 1936). Le sens spatial prototypique sert de pivot à l'ordonnement des sens dérivés, les locuteurs étant sensibles aux schémas perceptifs sous-jacents. Ces schémas peuvent

d'ailleurs varier en degré de spécificité : certaines langues englobent sous une même adposition des schémas que d'autres langues distinguent. L'espace constitue ainsi une force motrice dotée d'une haute productivité créatrice, au point que l'on peut multiplier les exemples de sens spatiaux d'adpositions transposés au temps, à la possession, à la cause, etc.

## **1.4. Point de vue diachronique**

Hewson & Bubenik (2006) s'appuient sur la tradition structuraliste pour analyser l'évolution des Adps. Ils reprennent notamment la notion de valeur saussurienne, distinguant le système de contenu (les significations grammaticales ou sémantiques distinctives) du système d'expression (les formes morphologiques qui les véhiculent). Selon la loi de cohérence guillaumienne, le système de contenu (le système de valeurs des catégories grammaticales) est entièrement cohérent, c'est-à-dire que les oppositions de sens forment un ensemble complet et structuré. En revanche, la loi de suffisance stipule que le système d'expression morphologique n'a besoin d'atteindre qu'un seuil minimal d'harmonie pour marquer ces oppositions de sens, malgré une asystématicité de surface qui ne reflète pas automatiquement toute la symétrie du contenu. Autrement dit, la langue peut tolérer des irrégularités morphologiques tant que le système des significations demeure clair. Les auteurs illustrent ce point par l'analogie de Saussure avec le jeu d'échecs : ce qui importe, ce sont les mouvements permis (le rôle significatif de chaque pièce), non la nature des pièces elles-mêmes – on pourrait remplacer un fou par un objet quelconque sans altérer le jeu. Cette perspective met l'accent sur la primauté du contenu grammatical (fonctions, relations, catégories) par rapport aux marques formelles, rejoignant la distinction langue/parole de Saussure : le système abstrait (langue) organise les oppositions de sens, tandis que les réalisations concrètes en discours (parole) peuvent varier.

Dans le cadre du système casuel indo-européen, cela implique que les cas doivent être envisagés comme un ensemble de valeurs en opposition. Un fil conducteur pour notre propos est la dichotomie entre le cas du sujet et les cas obliques. Dans de nombreuses langues indo-européennes, on observe un contraste fondamental entre le nominatif (et souvent l'accusatif lié à la fonction d'objet direct) et l'ensemble des autres cas (génitif, datif, ablatif, locatif, instrumental, etc.), ces derniers exprimant des relations plus circonstanciées. Les auteurs, dans la lignée de Guillaume et Jakobson, notent que le nominatif (et accusatif) fonctionne comme une catégorie primaire, les cas génitif et datif comme des secondaires, et les cas restants comme tertiaires, ce qui correspond à une hiérarchie cognitive universelle. Cette hiérarchie se

reflète tant dans la fréquence d'érosion des cas (les cas tertiaires étant souvent les premiers à disparaître) que dans la rétention des distinctions au niveau pronominal (beaucoup de langues ne conservent des oppositions casuelles que sur les pronoms pour les fonctions de base sujet/objet, reflétant ainsi le noyau primaire nominatif/accusatif). Ce cadre théorique structuraliste établit donc que l'évolution formelle doit être comprise à l'aune du système de contenu sous-jacent : la perte ou le changement d'une marque morphologique n'est pas anarchique, il obéit à la nécessité de conserver ou réorganiser le système des oppositions de sens (loi de cohérence), éventuellement par des moyens neufs si l'ancien s'affaiblit (loi de suffisance). C'est précisément ce qui se joue dans le passage diachronique du cas à l'adposition : les langues indo-européennes, confrontées à l'érosion des marques casuelles, ont développé des stratégies alternatives (syntagmes adpositionnels) pour continuer d'exprimer les mêmes valeurs grammaticales.

Hewson & Bubenik décrivent un cheminement consistant dans le passage d'un stade paradigmatique à un stade syntagmatique ou configurationnel. Par paradigmatique, on entend une organisation où les relations grammaticales sont principalement indiquées par des paradigmes flexionnels (désinences de cas, accords, etc.), ce qui permet un ordre des mots relativement libre. C'était le cas des langues indo-européennes anciennes comme le sanskrit védique, le grec homérique, le latin archaïque ou le hittite : un nom portait des marques de cas suffisamment informatives pour que sa place dans la phrase soit secondaire. À l'inverse, le terme configurationnel caractérise les langues où l'ordre syntaxique et l'emploi de mots-outils fixes assurent les fonctions grammaticales, la morphologie nominale étant réduite. Au fil du temps, nombre de langues indo-européennes ont remplacé les formes casuelles par des syntagmes adpositionnels (déflexivité), c'est-à-dire qu'un mot unique à morphologie complexe et à position libre a été remplacé par une locution à ordre fixe. Par exemple, là où le latin pouvait exprimer le complément d'agent par un ablatif seul (*milite occisus*), le français moderne nécessite une préposition et un ordre figé (*tué par le soldat*). Ce changement initie une nouvelle typologie syntaxique qui s'est propagée, à des degrés divers, dans toute la famille indo-européenne.

On peut donc dire que l'ordre des mots s'est figé au fur et à mesure que la morphologie s'ancrait moins dans les désinences et plus dans des mots-outils : la phrase indo-européenne est passée d'un agencement souple et essentiellement sémantique (les rôles étant décodés via les cas) à un agencement plus rigide où la position et la présence d'une préposition/postposition

déterminent la fonction. Cette fixation de l'ordre a ouvert la voie à une syntaxe hiérarchisée différente (par constituants), mais surtout elle a marqué l'ascension des Adps comme éléments grammaticaux clés du nouveau système.

Notons que ce glissement s'est opéré selon une dynamique interne propre à chaque langue, mais il répond aussi à des tendances communes (*drift* au sens de Sapir 1921). La réorganisation s'est souvent faite de manière à conserver les distinctions de contenu grammatical malgré la perte des formes anciennes – conformément aux principes évoqués plus haut. Par exemple, le nominatif est fréquemment resté distinct soit sous forme d'un cas conservé, soit sous forme de position obligatoire en tête de phrase, car cette fonction centrale devait continuer à se signaler. En revanche, les cas obliques ont été davantage remplacés par des Adps, celles-ci reprenant le flambeau pour marquer ces valeurs lorsqu'elles n'étaient plus garanties par la morphologie. On voit ainsi se dessiner une continuité fonctionnelle : ce que la désinence casuelle exprimait autrefois, la préposition/postposition ou la position syntaxique l'exprime à sa place, assurant la cohérence du système de contenu malgré le changement du système d'expression. Le passage des cas aux Adps s'est opéré par étapes graduelles sous la forme d'une trajectoire retraçable : (i) particule adverbiale (PA) en position initiale de phrase, hôte de clitiques conformément à la loi de Wackernagel, (ii) univerbation de PA et transformation en préverbe, (iii) groupe nominal (AN ou NA) rendu discontinu par l'insertion de PA ; en PIE ancien (OV + AN), réanalyse des PA postposées et intercalées en tant que postpositions, (iv) en PIE tardif (VO + NA), réanalyse des particules préposées et intercalées en tant que prépositions. Autrement dit, un mot autonome (souvent un adverbe de lieu, une particule directionnelle ou un nom indiquant une relation spatiale) en vient d'abord à se placer de manière rapprochée avec un nom pour en préciser le sens, formant une sorte de locution (adposition au sens large, sans encore de statut morphologique fixe). Ensuite, selon la structure de la langue, cette particule se spécialise soit en se plaçant devant le nom, soit après le nom, marquant ainsi explicitement le lien grammatical auparavant confié au cas du nom. Enfin, la langue peut pousser plus loin en figeant le groupe formé par l'adposition et le nom : l'adposition devient indispensable, le nom prend éventuellement une forme casuelle unique (souvent appelée cas oblique ou cas de régime) et l'ensemble fonctionne comme une unité syntaxique équivalente à l'ancien cas (syntagme configurationnel).

## Chapitre II

### Les prépositions orphelines

Comme le fait remarquer Adler (2012), les prépositions à régime ellipsé ont un statut controversé. Deux camps se dégagent : d'une part, les partisans d'une conversion catégorielle qui amène la préposition à assimiler l'identité soit d'un adverbe, soit d'un nom locatif impliquant une possession inaliénable (Olivier 2007), et d'autre part, ceux qui plaident pour l'unicité catégorielle et l'idée d'une transitivité épargnée grâce à la présence d'un substitut nul. Dans ce qui suit, une place plus importante en termes de taille est laissée à ce deuxième positionnement, puisqu'il s'agit de la thèse qui semble avoir réussi à convaincre le plus grand nombre. Néanmoins, la théorie d'Olivier, en tant qu'alternative conçue dans le cadre d'une grammaire d'unification qui connaît aussi un certain succès, mérite d'avoir son mot à dire, ne serait-ce que pour équilibrer le poids entre plusieurs façons de penser la syntaxe. Il va sans dire qu'une recherche linguistique qui ne retient que l'aspect syntaxique, aussi prolifique soit-il, serait sans doute bancale, c'est pour cela qu'on tient également à explorer la dimension sémantico-pragmatique allant de pair avec l'orphelinat prépositionnel.

#### 2.1. Approche morphosyntaxique

##### 2.1.1. Gouvernement et liage : pronom vide, non-déplacement et transitivité cachée

Zribi-Hertz (1984) part sur une analyse axée sur les prépositions esseulées (*P-stranding*), un phénomène syntaxique qu'on ne retrouve pas beaucoup dans les langues mais qui est typique de l'anglais, où l'extraction d'un NP hors d'un PP est permise par le biais d'un déplacement à montée WH- via l'opération Move- $\alpha$ . Ce processus laisse des traces qui se manifestent sous la forme d'une catégorie vide (*ec*). La possibilité de déplacer le complément d'une préposition est autorisée par la règle de réanalyse formulée par van Riemsdijk (1978)  $[_{VP}[V] [_{PP} NP]] \rightarrow [_{VP}[V+P] [NP]]$ , où la relation interne entre le verbe et la préposition est restructurée de sorte que le PP reste légitime malgré la *gap* laissé par le complément déplacé. Ainsi, dans *What (bed)<sub>i</sub> did you sleep in ec<sub>i</sub> ?* ou *This bed<sub>i</sub> was slept in ec<sub>i</sub>*, la préposition *in* gouverne une trace co-indicée avec le pronom interrogatif ou le sujet passivé.

Contrairement à l'anglais, le français européen<sup>5</sup> interdit le *stranding* : \**Quel lit as-tu dormi dedans ?* / \**Ce lit a été dormi dedans*. Cette interdiction est intrinsèque à la syntaxe des langues romanes, dans lesquelles les prépositions doivent toujours régir un complément explicite, garantissant ainsi une continuité prédicative stricte. Toute tentative d'extraction du complément entraînerait une violation des principes de régence. Les prépositions orphelines (*orphan prepositions*, OP), telles qu'elles sont baptisées et définies par Zribi-Hertz, sont des prépositions qui apparaissent sans complément lexical en S-Structure, mais qui conservent une relation syntaxique avec un pronom nul résomptif (*pro*) en D-Structure. Le régime a beau ne pas être réalisé phonétiquement, ce *pro* est essentiel pour maintenir la validation structurelle et réactionnelle de la préposition. Les OP se distinguent des traces issues du déplacement WH- en ceci que ces dernières sont soumises aux contraintes d'îlot (ou de sous-jacence) telles que la CNPC (*Complex NP Constraint*) et la *WH-Island Constraint*. Ces contraintes architecturales limitent la possibilité de déplacer des constituants hors de contextes syntaxiques complexes. Dans une phrase comme *Cette valise, j'ai demandé à Jean de dire à Marie que je voyage toujours avec*, la préposition *avec* régir un argument implicite (*pro*), insensible aux restrictions d'extraction typiques qui limiteraient le mouvement d'un NP dans une construction WH-.

Dès lors, face à un énoncé comme *Cette valise, je voyage toujours avec*, Zribi-Hertz argumente que l'on n'a pas affaire à une transformation, mais bien à une préposition utilisée avec un argument lexical implicite grâce auquel la transitivité prépositionnelle ne se voit pas

---

<sup>5</sup> Poplack, Zentz & Dion (2012) passent au crible les relatives québécoises où la préposition se retrouve détachée en fin de proposition (*le gars qu'je reste avec*). En appliquant le *comparative variationist framework* et les cinq *hard tests* de Poplack & Levey (2010) – innovation, absence dans le français pré-contact, inexistence dans des variétés sans anglais, identité des contraintes avec l'anglais, absence d'équivalent interne – les chercheuses comparent 340 relatives d'un corpus de conversations bilingues Ottawa-Hull à un corpus parallèle d'anglais canadien. Les résultats montrent trois réalisations systématiquement en concurrence : l'absorption de la préposition (51 %), le *pied-piping* canonique (37 %) et le *stranding* (12 %). Ce dernier n'apparaît quasiment qu'avec quatre prépositions fortes (*avec, pour, dedans, dessus*), est favorisé par les pseudo-clivées et disparaît presque dès qu'une préposition faible (*à, de*) est en jeu, révélant un ensemble de contraintes lexicales et syntaxiques entièrement distinct de celles qui régissent l'anglais, où le *stranding* est quasi-catégorique (98 %) et non restreint lexicalement. Ni la fréquence élevée d'alternance codique chez certains locuteurs ni l'examen diachronique du français du XIX<sup>e</sup> siècle ne soutiennent l'idée d'un emprunt récent : le taux de *stranding* reste identique chez les « gros » et « petits » *code-switchers*, et des OP apparaissaient déjà dans les relatives populaires d'avant le contact massif avec l'anglais. Prenant en compte l'ensemble de ces divergences distributionnelles, lexicales et historiques, aucune des conditions requises par les tests de contact n'est remplie. Les prépositions finales du français québécois représentent donc un développement interne – l'extension d'une stratégie vernaculaire d'orphelinat – plutôt qu'une convergence structurale induite par l'anglais.

remise en cause et reste hors d'atteinte, car un pronom vide non anaphorique remplit la fonction du régime. Ce *pro* est syntaxiquement actif et projeté, c'est-à-dire qu'il intervient dans les opérations computationnelles comme un élément à part entière de la structure profonde.

Dans la théorie du gouvernement et du liage (GB), dans laquelle s'inscrit la démarche de Zribi-Hertz, *pro* représente le sujet nul d'un domaine tensé. Zribi-Hertz l'élargit à l'objet d'une préposition. Elle montre que cette hypothèse permet de satisfaire un principe général des constructions topicalisées. Reprenons l'exemple précédent : il s'agit d'une structure topicalisée de la forme [TOPIC, S'], où *Cette valise* est le thème en position périphérique gauche (hors de la proposition de base S). D'après Chomsky (1977), dans une structure topicalisée de la sorte, les deux composantes, TOPIC et S', doivent apparaître dans une relation sémantique explicite. Cette condition est satisfaite particulièrement quand S, inclus dans S', contient une position référentielle ouverte, appelée X, tel que X est co-indicé au syntagme topicalisé. Ce principe signifie qu'il faut qu'à l'intérieur de la proposition S', il y ait un slot (un pronom, une trace) qui renvoie au constituant mis en topique en tête de phrase, faute de quoi la topicalisation serait infondée sémantiquement (d'où l'agrammaticalité de phrases du type \**Ce livre, je déteste la science-fiction*, où rien dans la phrase n'explique le lien avec *ce livre*).

Or, Zribi-Hertz fait remarquer que les prépositions à emploi absolu restent grammaticales et interprétables. Cela indique qu'elles respectent ce principe de co-référence nécessaire en topicalisation : il doit y avoir dans S' (la proposition *je voyage toujours avec*) une position référentielle ouverte co-indicée avec *cette valise*. Cette position référentielle ouverte est précisément le *pro* résomptif objet de *avec*, co-indicé avec le topique *cette valise*. Ainsi, la phrase satisfait la condition de topicalisation grâce à *pro*, tout en n'ayant subi aucun mouvement syntaxique.

Cette analyse fait donc d'une pierre deux coups : (i) elle maintient l'uniformité syntaxique en traitant *avec* comme un verbe transitif qui doit avoir un complément (fût-il silencieux) et (ii) elle explique la grammaticalité de l'énoncé par la présence d'un élément co-référent assurant la liaison sémantique entre le topique et la proposition.

On peut esquisser l'arbre syntaxique de l'énoncé en structure X-barre. Le syntagme prépositionnel fait partie du prédicat de la proposition enchâssée (S' après le TOP). *Avec* est la tête P d'un PP dont le complément est un pronom nominal vide résomptif ayant des traits

sémantiques [- animé]. Ce *pro* est co-indicé avec *cette valise* en position de TOP. L'arbre (simplifié) donnerait :

[TopP [NP<sub>i</sub> Cette valise] [CP C [TP je [VP voyage [PP avec *pro*<sub>i</sub> ]]]]]

Ici, *pro*<sub>i</sub> figure explicitement dans l'arbre comme fille de P et partage l'indice *i* avec *cette valise*. Aucune trace *t* n'apparaît, car il n'y a pas eu de déplacement du régime – on considère qu'il a toujours été un pronom vide en place.

Zribi-Hertz consacre une part de son analyse à distinguer les prépositions orphelines des cas de prépositions complexes qui, dans leur forme pleine, se terminent par *de* (comme *au-dessus de X*, *à côté de X*, etc.). Elle note qu'en usage orphelin, ces locutions perdent souvent le *de* final : on dit par exemple *Il se tient à côté* (implicite : *de moi*). Elle formule deux hypothèses pour expliquer cette disparition du *de* : soit il perd son statut prépositionnel et tombe, soit il est considéré comme un élément dont la vacuité sémantique fait qu'on puisse l'omettre dès qu'il n'est pas renforcé par son régime dans le voisinage immédiat. Ce point sera rediscuté plus loin, mais notons dès maintenant que Zribi-Hertz associe la mise en route de l'orphelinat à une distinction entre prépositions incolores vs colorées (Spang-Hanssen 1963). Elle affirme que les prépositions qui ne peuvent pas être orphelines en français sont les plus vides sémantiquement, tandis que les autres prépositions simples (plus lexicales et pleines, même s'il y en a qui subissent des changements morphologiques) ainsi que les noms utilisés dans les locutions prépositives, peuvent avoir un complément implicite. Ces prépositions vides qu'elle écarte correspondent aux prépositions fonctionnelles les plus grammaticalisées (*à*, *de* notamment, qui prennent le relais des anciens cas de forme plus transparente). Leur incapacité à être orphelines s'expliquerait, d'après Zribi-Hertz, par le fait qu'elles sont devenues tellement passepartout qu'elles n'ont pas assez de contenu sémantique autonome pour poser un argument implicite : elles requièrent nécessairement la présence d'un objet lexical pour les rendre interprétables. En revanche, des prépositions plus lourdes sémantiquement peuvent laisser leur complément implicite sans nuire à l'interprétation, le contenu lexical de la préposition suffisant à reconstruire le sens.

Notons finalement que l'hypothèse du pronom vide n'est pas sans soulever des questions épistémologiques. On s'attend d'emblée à ce que *pro* soit soumis au Principe B de la GB, c'est-à-dire qu'il doit être libre dans son domaine de liage (ou catégorie gouvernante). Or si *pro* est co-indicé avec le TOP en début de phrase, on peut se demander si cela n'enfreint pas

cette règle. Pour Zribi-Hertz, *pro* échappe au Principe B en vertu de sa nature non anaphorique, et ce, sans que sa résomptivité soit compromise. Une manière d'expliquer cela consiste à dire que l'antécédent contextuel, en tant que topique discursif dont le rejet entraîne une cassure de la structure de base, se trouve en dehors du domaine de liage. Rappelons au passage que A lie B si et seulement si (i) A c-commande B, et (ii) A et B sont co-indicés. Une autre voie serait de traiter *pro* comme un pronom lexical arbitraire plutôt qu'anaphorique (l'anaphore étant analysée sous une forme plus restreinte chez les générativistes). Quoiqu'il en soit, Zribi-Hertz signale une restriction sémantique cruciale sur *pro* : l'argument vide des orphelins porte le trait [- humain]. Cette contrainte d'animéité négative est induite de ses observations empiriques : les énoncés orphelins du français standard ne sont acceptables que si le référent sous-entendu est une chose ou un lieu, mais pas une personne.

### **2.1.2. Enrichissements minimalistes : entérinement nuancé de *pro*, tests syntaxiques et SP étendu**

Authier (2016) s'inscrit dans la lignée de Zribi-Hertz (1984) et va à l'encontre de ceux qui nient la nécessité d'un pronom nul comme Cervoni (1991)<sup>6</sup>, Borillo (1993)<sup>7</sup> et Olivier (2006). Il étaye la transitivité des OP et rejette l'idée que le français aurait grammaticalisé ces prépositions en adverbes ou qu'un mécanisme d'effacement post-syntaxique suffirait ; il argue qu'un élément pronominal non lexicalisé est bel et bien présent et que cela rend compte du fait qu'en français l'on trouve des phrases où une préposition semble orpheline tout en étant

---

<sup>6</sup> Cervoni (1991) (ainsi que des grammairiens traditionnels, cf. Price 2008) soutient que toute préposition sans complément n'est pas une véritable préposition transitive, mais un adverbe issu d'un processus de grammaticalisation. Sous cette perspective, on postule que les prépositions sont toujours transitives (doivent avoir un complément), tandis que les adverbes, eux, ne prennent pas de complément. Toutefois, Authier note qu'un tel critère pose problème empiriquement, car certaines formes adverbiales peuvent elles-mêmes prendre un complément (par exemple, *parallèlement* peut être suivi d'un complément introduit par *à* dans *parallèlement à la route*). Il est donc insuffisant de définir les prépositions intransitives comme des adverbes sur la seule base qu'elles n'ont pas de complément exprimé. La thèse de la conversion catégorielle compte de moins en moins d'adeptes : à titre d'exemple, on peut citer Abeillé & Godard (2021), qui la rejettent aussi.

<sup>7</sup> Borillo (1993) propose une autre approche : les prépositions sans complément seraient des cas d'ellipse du syntagme nominal complément sur le plan phonologique. En termes génératifs, la préposition projette bien un complément syntaxique, mais celui-ci est supprimé par une règle d'effacement (une élision post-syntaxique). Borillo (1993 : 42) décrit cette opération comme une règle qui « efface tout simplement le SN-site, laissant la préposition en suspens, privée de son complément... [cette] suppression du complément n'est qu'un procédé d'anaphorisation parmi d'autres... parfois le seul procédé viable... ». Elle ne précise pas totalement s'il s'agit d'une anaphore profonde ou superficielle (au sens de Hankamer & Sag 1976), mais l'idée principale est qu'aucun pronom silencieux n'est inséré en syntaxe ; c'est le complément lui-même qui serait présent puis effacé.

interprétée de façon anaphorique, tandis qu'en anglais (ou en espagnol, portugais...) l'équivalent exige un complément explicite.

Authier apporte une batterie de tests pour repérer les vraies prépositions à régime ellipsé possédant un objet pronominal défini et examiner comment l'élément manquant se comporte interprétativement vis-à-vis des autres types d'arguments implicites.

1. Interprétation définie vs indéfinie de l'objet implicite : Les OP ont un objet implicite interprété comme un référent défini/anaphorique (déterminé par le contexte ou un antécédent spécifique), plutôt que comme une variable existentielle arbitraire. En d'autres termes,  $\emptyset$  correspond à quelque chose de précis. Par contraste, certains verbes utilisés sans objet expriment un objet implicite à lecture indéfinie (non spécifié). Par exemple, la phrase *Véronique mange* (sans objet direct) signifie *Véronique est en train de manger quelque chose* – l'objet non exprimé (*quelque chose à manger*) a une lecture existentielle ( $\exists x$ , *Véronique mange x*). Cet objet implicite de *manger* n'est pas identifié à une entité particulière, et le locuteur ne peut y référer anaphoriquement par la suite. Par contre, dans *Pierre était appuyé contre  $\emptyset$*  ou *Elle ne sort jamais sans  $\emptyset$* , l'entité implicite ( $\emptyset$ ) est obligatoirement co-référentielle à une entité contextuelle connue (*le mur, son chapeau*). On parle d'argument notionnel déictique plutôt qu'existentiel :  $\emptyset$  se comporte comme un pronom de référence déterminée. Ainsi, l'effet de définition constitue un indice fort qu'un pronom non exprimé est présent. Sans un tel antécédent contextuel, une construction avec OP n'est pas réussie. Cela suggère bien que  $\emptyset$  = quelque chose de défini et non une variable libre.

2. Portée scopique par rapport à la négation et aux contextes intensionnels : Si l'objet implicite est un pronom défini silencieux dans la structure, on s'attend à ce qu'il puisse interagir avec des opérateurs logiques (négation, modaux, verbes intensionnels) de manière comparable à un pronom. Authier examine notamment si  $\emptyset$  peut être interprété à portée large ou étroite vis-à-vis de ces opérateurs. Considérons une phrase avec négation : *Jean n'a pas voyagé avec  $\emptyset$* . Si  $\emptyset$  est un pronom anaphorique (disons référant à *sa valise*), la phrase pourrait signifier que Jean n'a pas voyagé avec cette valise-là (il a voyagé sans elle, impliquant qu'il a voyagé mais pas en compagnie de cet objet précis). En revanche, un verbe à objet implicite indéfini sous négation (par ex. *Jean n'a pas mangé*) ne permet pas de cibler une entité particulière dans la portée de la négation – cela nie simplement l'existence de quoi que ce soit que Jean a mangé. De même, dans un contexte intensionnel,

un pronom défini implicite aura typiquement une lecture *de re* (référant à un individu spécifique connu dans le monde réel du locuteur), tandis qu'un objet inexprimé indéfini resterait *de dicto* (non ancré à un référent précis). Authier indique que les OP se comportent conformément à la présence d'un pronom : par exemple, *Marie voulait partir avec Ø* pourra être compris comme « avec lui/elle » (un partenaire déterminé), et non *avec quelqu'un* en général. Ces phénomènes de portée scopique confirment que l'objet implicite des OP a les propriétés référentielles d'un pronom (portée référentielle fixe) plutôt que celles d'un objet indéfini intégré dans le prédicat.

3. Lecture de variable liée (liaison quantificationnelle) : On peut aussi vérifier si l'objet implicite Ø peut être lié par un quantifieur dans la phrase, ce qui est une propriété des pronoms possédant une existence syntaxique. Par exemple, un pronom comme *son* dans *Chaque marin<sub>i</sub> est rentré avec son<sub>i</sub> uniforme* est interprété de manière co-variante avec le quantifieur *chaque marin* (chaque marin avec *son* propre uniforme). De même, si l'on postule un *pro* comme complément d'une préposition orpheline, on devrait pouvoir obtenir une lecture liée. Imaginons une phrase telle que : *Chaque marin<sub>i</sub> repart sans Ø<sub>i</sub>*. Si Ø peut correspondre à un objet différent pour chaque marin (par ex. *sa femme*, sous-entendu *sans sa femme*), cela signalerait que Ø est un élément syntaxique qui reçoit un indice lié à *chaque marin*. Les analyses d'Authier montrent que pour certaines OP, des lectures distributives et liées sont possibles, comme ce serait le cas avec un pronom manifeste. En revanche, un objet implicite purement notionnel (non projeté) ne permettrait pas une telle variabilité systématique par individu. Ce critère aligne les OP sur le comportement de pronoms ordinaires en position d'objet dans la syntaxe (puisque seuls des éléments syntaxiques – pronoms ou variables liées – peuvent varier avec un quantifieur de cette manière).

4. Disponibilité d'une lecture d'identité *sloppy* vs stricte : L'un des arguments les plus parlants en faveur d'un pronom nul provient de la possibilité d'interprétations en identité stricte ou relâchée (*sloppy*) dans des contextes elliptiques. Authier emprunte ici un test utilisé en sémantique formelle, souvent pour les pronoms dans les ellipses verbales. Un pronom défini peut donner lieu à deux interprétations lorsque la phrase est reprise de manière elliptique : soit le pronom garde la même référence (lecture stricte), soit il peut changer de référence en lien avec un antécédent correspondant dans la clause elliptique (lecture *sloppy*). Dans l'énoncé (avec pronom explicite) *Mon mari<sub>i</sub> ne prête ses<sub>i</sub> outils à personne... le tien<sub>j</sub>, lui, bricole avec eux toute la journée*, on peut comprendre soit que ton mari bricole avec les outils du mien (strict) soit avec ses propres outils (*sloppy*). Authier

démontre que les OP autorisent de telles lectures *sloppy*/stricte, tout comme un pronom défini audible le ferait. Il fournit des exemples concrets :

a. A dit à B : *Mon mari<sub>i</sub> ne touche jamais à ses<sub>i</sub> outils, alors que le tien<sub>j</sub> bricole avec Ø toute la journée* – Ici, Ø = *ses<sub>i</sub> outils* (à lui, mari de A) ou *ses<sub>j</sub> outils* (à lui, mari de B). La clause elliptique *le tien bricole avec Ø* permet deux interprétations : soit le mari de B utilise les outils du mari de A (interprétation stricte, où Ø réfère aux outils du mari de A), soit il utilise ses propres outils (interprétation *sloppy*, Ø réfère aux outils du mari de B).

b. *Sylvie<sub>i</sub> aime mettre de la confiture sur ses<sub>i</sub> tartines et Sophie aime mettre de la confiture dessus Ø aussi* – Ici, *dessus Ø* = les tartines de Sylvie ou les tartines de Sophie. Donc Sophie aime en mettre dessus (ses propres tartines) (*sloppy*) ou dessus (celles de Sylvie) (strict), selon le contexte.

Dans ces deux cas, *avec Ø* et *dessus Ø* se comportent exactement comme si un pronom personnel ou démonstratif y était présent, en autorisant l'alternative sémantique propre aux pronoms sous ellipse. Authier souligne d'ailleurs que cette propriété, bien que compatible aussi avec une analyse par effacement (une élision pourrait potentiellement aussi reproduire ces lectures), est attendue naturellement si Ø est un pronom. À l'inverse, un objet implicite purement indéfini ne permet pas de lecture *sloppy*. Il le montre avec le verbe *manger* : (29) *Astrid<sub>i</sub> a mangé ses<sub>i</sub> tartines et Alice<sub>j</sub> a mangé Ø aussi* – dans ce cas, Ø (objet implicite de *manger* pour Alice) ne peut pas signifier « *ses<sub>j</sub> tartines* » (les tartines d'Alice) ; la seule interprétation possible est qu'Alice a aussi mangé les tartines de Astrid (ce qui n'a pas de sens plausible ici), autrement dit l'ellipse échoue sémantiquement. Cela indique que *manger [Ø]* ne fournit pas un pronom silencieux co-variant, juste une compréhension vague (*manger quelque chose*), qui ne permet pas la relecture *sloppy*. La différence de comportement entre *avec Ø/dessus Ø* et *manger Ø* est donc nette : seules les premières autorisent Ø à agir comme un pronom défini pouvant varier par ellipses interposées.

Une contribution majeure d'Authier (2016) est de redéfinir la distinction entre transitivité syntaxique et transitivité lexicale des prépositions. Il souligne qu'il ne suffit pas de dire qu'une préposition est transitive ou intransitive de façon absolue : il faut distinguer la transitivité au niveau lexical (est-ce qu'une entrée lexicale de la préposition exige ou non un objet ?) et la transitivité au niveau syntaxique (est-ce qu'il y a projection du complément ?).

- Transitivity syntaxique : Une préposition est syntaxiquement transitive si, dans la structure de la phrase, elle est dotée d'un complément (qu'il soit phonétiquement réalisé ou non). Dans le cas des OP, on va dire justement qu'elles sont syntaxiquement transitives : elles prennent un complément pronominal silencieux (*pro*) dans la structure profonde.
- Transitivity lexicale (ou possibilité lexicale d'intransitivité) : Il convient de savoir si le lexème prépositionnel a, dans le lexique, une entrée intransitive distincte, c'est-à-dire un emploi plus ou moins idiomatisé ou locutionnel, proche d'une tournure stéréotypée, où aucun complément n'est sélectionné (aucun argument n'est attendu).

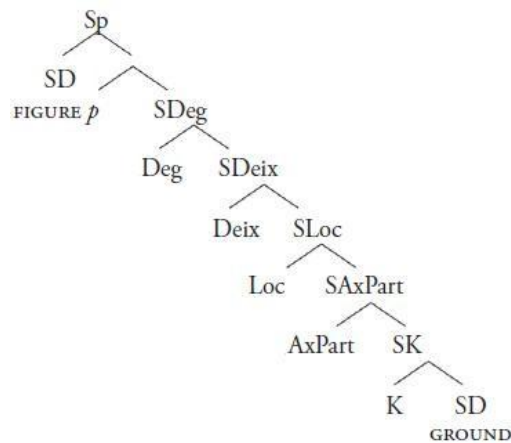
Ce n'est pas parce qu'une préposition n'est pas suivie de son régime que cela relève toujours de l'orphelinat. Tous les cas de figure ne se valent pas ; cela conduit Authier à revoir à la baisse l'inventaire des OP retenu par Zribi-Hertz. Un complément manquant sur le plan de la réalisation sonore mais qui est présent à l'état latent et qui interagit même syntaxiquement avec le reste de la phrase est bien le signe qu'on a affaire à une vraie OP qui ne perd rien de sa transitivity. Au contraire, certaines prépositions que l'on pourrait penser orphelines sont en réalité des prépositions à argument lexicalisé (incorporé) ou des quasi-adverbes, c'est-à-dire qu'elles possèdent un usage intransitif lexical. Dans ces cas, il n'y a pas lieu de postuler un pronom nul : la préposition est utilisée de façon autonome, souvent avec une signification idiomatique figée. Authier consacre une attention particulière aux prépositions locatives *dessus* et *dedans*, en examinant leur comportement dans différentes variétés de français. Ces deux formes illustrent bien la frontière entre OP et lexicalisation.

- *Dessus* n'a pas vraiment d'usage adverbial autonome détaché d'un référent – il appelle presque toujours une référence contextuelle. Dans le français standard, il est utilisé sans complément pour reprendre un objet déjà mentionné. Authier note qu'il existe des parlers locaux ou régionaux où l'on trouve *dessus* co-occurrent avec le clitique locatif *y*. Par exemple : *Ils y peindront dessus* est attesté aux côtés de *Ils peindront dessus*, les deux signifiant *Ils peindront là-dessus* (sur la chose en question). Dans *y peindront dessus*, le *y* (qui équivaut à *là*, à *cela*) double en quelque sorte le complément implicite de *dessus*. De même, pour *dedans*, certains locuteurs disent *y tomber dedans* pour *tomber dedans*. Ces variations dialectales sont très instructives : elles suggèrent que dans *peindront dessus* (dialecte standard), un clitique *y* non prononcé est présent en dessous dans la structure. Là où certains dialectes prononcent le *y*, le français standard laisse  $\emptyset$ , ce qui correspond parfaitement à l'idée

d'un pronom nul. Authier avance que *y* est la forme pronominale réalisée d'un élément nominal *là* (une sorte de démonstratif de lieu) qui sert de tête du complément implicite. Ainsi *dessus* peut être analysé comme [ P=sur [ DP (*là*) ] ], *là* pouvant rester silencieux ou se pronominaliser en *y*. Sa prédiction est que *y* et *là-* incorporé devraient s'exclure mutuellement (*\*y là-dessus*), ce qui est confirmé : on observe soit la construction avec *y* (*y peindront dessus*), soit la composition *là-dessus*, mais pas les deux simultanément. Cela renforce l'analyse selon laquelle *dessus* en usage orphelin comprend bien un complément syntaxique (un démonstratif de lieu) qui peut se réaliser de différentes manières selon le registre ou le dialecte – dont une manière nulle en français standard. En somme, *dessus* est bien une préposition orpheline : toujours transitive syntaxiquement, sans véritable emploi intransitif lexical (on n'emploie pas *dessus* sans référence du tout).

- *Dedans* offre un contraste marqué : en plus de son emploi orphelin locatif (équivalent de *dans [quelque chose]* anaphorique ou déictique), il a un usage lexicalisé signifiant *à l'intérieur (génériquement)*. Authier montre que dans les contextes où *dedans* est clairement orphelin (renvoi à un contenant précis), on retrouve les propriétés pronominales (p. ex. possibilité de *y* dialectal, nécessité d'antécédent explicite). Mais *dedans* avec le sens *en intérieur / à la maison* se comporte différemment : on peut l'utiliser sans antécédent particulier, et on ne pourrait pas y adjoindre *y* (on ne dit pas *?Il y reste dedans – le y* serait redondant ou non-pertinent). Ce dernier usage relève de l'intransitivité lexicale : *dedans* est passé du statut de préposition à celui d'un adverbe locatif autonome. Authier en conclut que *dedans* n'est une préposition orpheline (avec *pro*) que dans certains contextes (notamment quand il équivaut à *à l'intérieur de [telle chose]* lié à un référent mentionné). Dans d'autres cas, *dedans* fait partie des exceptions où le français dispose d'une forme lexicalement intransitive héritée historiquement d'une amalgamation.

Troberg (2020), de son côté, adopte une démarche qui épouse l'idée d'un éclatement du syntagme prépositionnel en têtes fonctionnelles et lexicales hiérarchisées (SP étendu), suivant notamment la cartographie proposée par Svenonius (2010) :



L'objectif de Troberg est de formaliser les intuitions défendues depuis Zribi-Hertz selon lesquelles la possibilité pour une préposition d'apparaître orpheline est liée à son contenu lexical : plus une préposition est légère, moins elle peut licencier un argument implicite, et inversement plus elle est lourde, mieux elle y arrive. Elle rappelle à ce propos le continuum fonctionnel où l'on oppose des prépositions incolores vs colorées, avec des intermédiaires. Cependant, Troberg note que ce continuum, s'il reflète globalement la distribution des OP, n'est pas parfaitement aligné avec le trait [ $\pm$ orpheline] : par exemple *parmi* est une préposition sémantiquement pleine (colorée) mais n'admet pas d'argument implicite, tandis que *avec* est classée intermédiaire par certains auteurs mais se comporte clairement comme une OP. De même, *chez* a un sens lexical assez concret ( $\simeq$  à la maison de [humain]), pourtant son trait [+humain] l'exclut des PO. On voit donc que la correspondance n'est pas biunivoque entre contenu lexical et possibilité d'ellipse. C'est pourquoi Troberg entreprend de reclassifier les prépositions d'un point de vue syntaxique en introduisant des catégories distinctes au sein du SP étendu, afin de rendre compte de la distribution observée.

Troberg préconise une distinction syntaxique tripartite : (i) les prépositions fonctionnelles *p*, (ii) les prépositions lexicales *P*, et (iii) les prépositions construites autour d'un nominal faiblement référentiel dénotant un composant axial (SD). Ces trois catégories se distinguent par leur capacité à légitimer un argument nul :

- Petit *p* (groupe des prépositions les plus fortement grammaticalisées et dépourvues pratiquement de sens autonome, purement fonctionnelles – marques casuelles ou applicatives) est incompatible avec un complément nul. Troberg range dans *p* des éléments tels que *à, de, en, par, sur* (liste très proche des incolores de Zribi-Hertz).

- Grand P peut avoir un argument implicite, mais de manière moins systématique. Cela recouvre les prépositions colorées ou mixtes qui ne contiennent pas de nom autonome mais qui ont un sens propre. Chacune d'elles peut ou non accepter un *pro* selon des conditions idiosyncratiques ou contextuelles. Ce groupe rassemble les cas intermédiaires qui forment un ensemble plus ou moins hétérogène, raison pour laquelle Troberg note que c'est de façon moins prévisible qu'elles autorisent l'ellipse.

- C'est dans la troisième catégorie, les prépositions à base nominale (SD), que l'argument implicite est le plus aisément légitimé. Ces formes contiennent un nom de repère spatial qui possède intrinsèquement un argument possesseur. Dans le cadre du SP étendu, on peut considérer que la structure de *à côté de X* est [PP [P à] [NP côté [de X]]]. Si X n'est pas exprimé, il est très naturel de comprendre [NP côté] comme un nominal défini « le côté [de quelque chose] », conformément à l'analyse d'Olivier (2007). Troberg reprend d'ailleurs à son compte l'observation que dans ces cas, *de* disparaît en l'absence du complément : structurellement, cela s'expliquerait par le fait que *de X* n'est réalisé que si le possesseur est lexicalisé, sinon le nominal peut être licencié seul (avec possesseur implicite). Ainsi, *Ils jouaient à l'extérieur (pour à l'extérieur de la maison)* est possible, alors que *à l'extérieur de* sans rien après serait mal formé – ce qui indique que *de* n'apparaît que pour introduire un objet lexical, et qu'en son absence le syntagme est recrocheté en [*à [l'extérieur]*] avec *l'extérieur* défini implicite. Cette explication syntaxique rejoint en fait celle d'Olivier, mais Troberg l'intègre dans une hiérarchie de projections : on peut dire que dans ces prépositions complexes, la tête *P* peut prendre directement un DP défini (vide) comme complément, plutôt qu'une clause de type [NP de DP]. Techniquement, Troberg motive des représentations syntaxiquement complexes pour des formes qui, superficiellement, ne semblent pas complexes – par exemple, *devant* est traité comme [P de [N vent]] ou quelque structure interne équivalente, de sorte que *devant* n'est pas juste P sans rien, mais P + N(def) avec le possesseur de N implicite.

L'intérêt de la classification de Troberg est qu'elle fournit un cadre unifié englobant les trois types de situations (aucun argument nul possible ; argument nul possible de manière variable ; argument nul presque systématiquement possible). Elle insiste sur le fait que son analyse unifie divers usages en corrélant l'objet nul prépositionnel avec l'objet nul verbal : suivant Roberge (2012), elle note qu'il existe un parallélisme entre les verbes transitifs à objet nul et les prépositions orphelines. D'ailleurs, elle cite la longue tradition (depuis Jespersen 1924) qui vise une approche mariant les objets nuls verbaux et prépositionnels. Dans cette

optique, *p* serait l'équivalent d'un verbe purement fonctionnel qui ne pourrait jamais omettre son objet (de même qu'un verbe purement transitif comme *mettre* ne peut omettre son objet sans perdre son sens). À l'inverse, *P+N* correspondrait à un verbe à objet inhérent pouvant s'élider (comme *boire* peut s'utiliser sans mentionner *de l'alcool* dans *il ne boit pas*). L'analogie a ses limites, mais Troberg s'appuie sur ces correspondances pour renforcer l'idée que la licence des arguments nuls obéit à des principes généraux liés à la richesse sémantique de la tête et à la possibilité de récupérer l'information ailleurs. En fin de compte, elle prône une conception où les trois types de prépositions (*p*, *P*, *P+N*) sont intégrés dans le SP étendu : *p* correspond aux couches hautes purement fonctionnelles (assignation de cas, etc.), *P* aux têtes lexicales de préposition, et *N* (*Axial*) à une couche interne nominale. Certaines prépositions que l'on percevait comme simples sont en fait analysées comme comportant un nom caché. Cette analyse explique pourquoi elles se comportent différemment en présence/absence de *de*. Troberg parvient à unifier les trois types de prépositions sous un même schéma formel, tout en rendant compte de leurs différences distributionnelles. L'opposition [ $\pm$  orpheline] n'est donc pas un trait atomique isolé, elle découle de la combinaison de ces composants.

Troberg intègre aussi le cas des prépositions dites déverbales ou notionnelles (comme *concernant*, *hormis*, *durant*...), généralement exclues des OP : dans son cadre, on pourrait dire que ce sont des têtes *P* qui, par leurs propriétés sémantiques, n'admettent pas d'ellipse (par ex., *concernant* serait inférable mais très ambigu, donc non attesté). Ces cas confirment que ce n'est pas juste la lexicalité brute qui compte, mais aussi la nature plus ou moins relationnelle du sens. Troberg rejoint toutefois l'intuition de Zribi-Hertz sur le fait que les OP ont un contenu lexical plus important que celles qui n'admettent pas d'argument implicite, tout en fournissant une charpente formelle précise à cette idée.

### **2.1.3. Analyses non-transformationnelles : la HPSG et l'indiciation**

Parallèlement aux approches génératives de souche, d'autres écoles se sont penchées sur les OP avec d'autres outils. Olivier (2007) propose une analyse dans le cadre de la HPSG (Head-Driven Phrase Structure Grammar), courant lexicaliste non transformationnel qui fournit le moyen d'envisager les OP non pas à l'aide d'un *pro*, mais plutôt via des mécanismes d'indiciation et de structures lexicales.

Olivier se pose des questions qui l'amènent à vouloir revenir sur la thèse de Zribi-Hertz : est-il vraiment nécessaire de faire appel à un pronom vide syntaxiquement actif ? Ne pourrait-

on expliquer ces constructions autrement, par exemple en repensant les enjeux liés à l'ellipse du complément plutôt qu'en laissant prendre la place à un pronom nul ? Olivier oppose effacement face à absence du complément. L'option effacement ferait penser à une forme d'ellipse (le complément serait présent au niveau sémantique et pragmatique mais effacé syntaxiquement), tandis que l'option absence correspond davantage à l'idée d'un véritable *pro*.

La solution qu'elle développe, relevant d'une démarche où la sous-catégorisation lexicale joue un rôle clé et dans laquelle les constructions sont décrites par des structures de traits, consiste à modéliser l'identité des OP en l'associant à celle des noms locatifs. Beaucoup de OP correspondent en effet à des noms exprimant une topologie et en sont souvent issus étymologiquement. Olivier avance que ces termes se comportent comme des noms relationnels qui, tout comme les noms des parties du corps, peuvent omettre l'expression du possesseur en contexte.

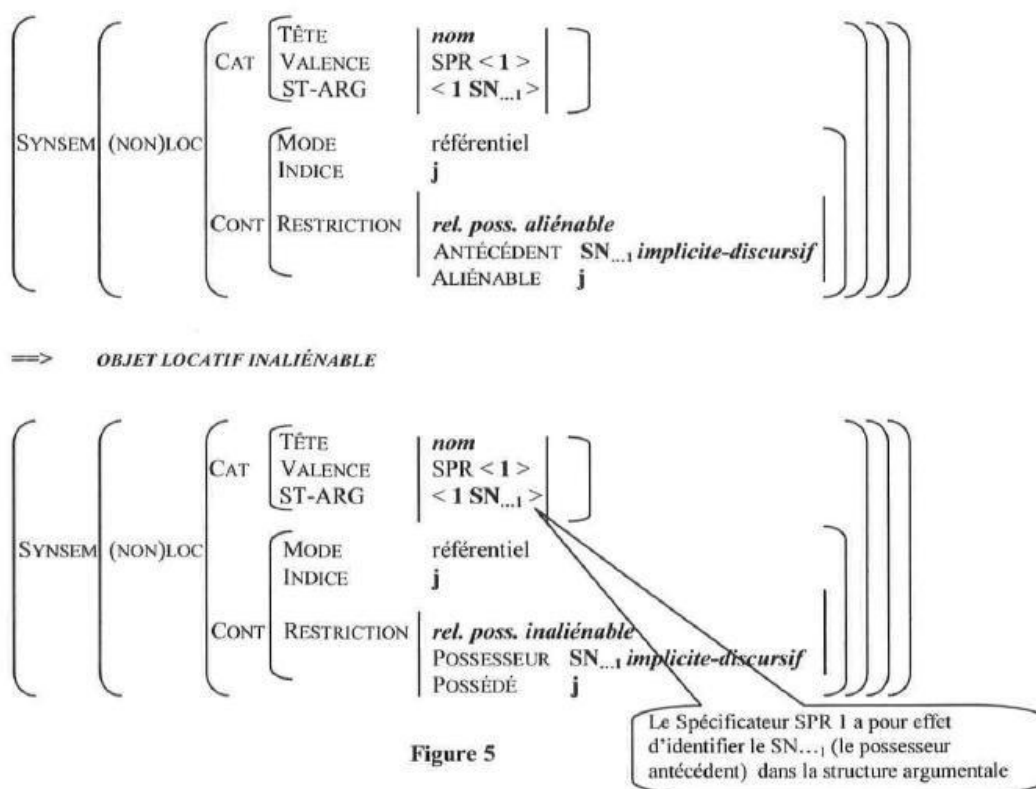
Le noyau de son raisonnement repose sur l'idée que « les structures locatives orphelines du français [...] appartiennent aux mots relationnels exprimant une relation partie-tout. Comme parties intrinsèques des objets, les prépositions orphelines apparaissent en distribution complémentaire avec les possessions inaliénables du corps humain [...] dont elles partagent la même nature nominale et le même comportement » (Olivier 2007 : 215). Autrement dit, une construction comme *devant (la maison)* où *devant* est orphelin, est parallèle à un énoncé comme *Il a mal à la tête* où *tête* est un nom de partie du corps dont le possesseur (*il, sa tête*) n'est pas exprimé explicitement mais est récupéré par contexte (on sait qu'il a mal à sa propre tête). De même *attendre devant* sous-entend *devant la maison/le lieu dont on parle*, tout comme *écouter le cœur et les poumons* (phrase de médecin) sous-entend *du patient*.

En HPSG, chaque mot possède une liste d'arguments sous-catégorisés (ARG-ST). Pour un verbe bivalent ordinaire, cette liste contiendra deux éléments (sujet, objet). Pour une préposition comme *devant* prise en tant que nom locatif relationnel, on peut envisager qu'elle a en temps normal un argument sémantique (la chose par rapport à laquelle quelque chose est devant). Dans un syntagme comme [PP [P devant] NP] (*devant la maison*), *devant* serait un élément relationnel prenant un argument (*la maison*) relié par *de* (on dit *le devant de la maison* en nominal). Olivier suggère que le *de* qu'on voit dans *au-devant de la maison, à côté de la maison, etc.*, est le marqueur du génitif reliant le nom relationnel *devant* ou *côté* à son possesseur. Quand on utilise *devant* sans complément, on est dans une configuration où cet argument possesseur n'est pas lexicalisé du tout. En HPSG, cela peut se modéliser en disant

que l'argument est présent dans la liste ARG-ST du nom *devant* mais qu'il n'est pas réalisé en surface : il est optionnel et ne correspond à aucun sous-constituant dans la structure.

Olivier insiste sur ce caractère optionnel et non-structural de l'argument implicite : « Parallèlement aux noms parties du corps, l'argument des noms locatifs est optionnel, i.e. sans position structurale » (Olivier 2007 : 215). Cela signifie qu'il n'y a pas besoin de postuler un nœud *pro* dans l'arbre ; simplement, la tête lexicale *devant* est capable de projeter un PP complet sans combler son slot d'argument interne. Cette capacité est régie par une règle lexicale dans la grammaire HPSG : Olivier en propose une formalisation (qu'elle illustre par le schéma suivant, p. 210).

**RÈGLE LEXICALE D'UN OBJET LOCATIF EMPLOYÉ AVEC DÉFINI ET ARGUMENT IMPLICITE**



En simplifiant, cette règle indique que si l'on a un nom relationnel qui normalement sous-catégorise un complément (*de X*), on peut construire une variante lexicale de ce nom qui ne sous-catégorise pas ce complément mais qui impose en contrepartie certaines conditions pragmatiques pour identifier l'argument implicite.

Elle décrit comment la détermination définie est la clé pour l'interprétation de ces formes orphelines. Par exemple, *devant* orphelin est souvent précédé d'un déterminant défini

implicite (ou contracté : *au-devant de* devient *devant* tout court avec le *au* disparu) indiquant que l'endroit en question est défini dans le contexte. Olivier (2007 : 216) affirme : « l'analyse révèle que dans les contextes avec argument implicite, la relation de coréférence entre l'objet relationnel et le référent de son argument implicite repose sur le défini lié à ses conditions discursives d'emploi ». Autrement dit, c'est le déterminant défini qui assure la référence unique de l'entité implicite et la rend identifiable et rattachable dans le discours.

Olivier représente la co-référence entre l'objet et l'argument implicite par une indication : l'objet locatif porte un indice *i*, et l'argument non exprimé porte le même indice *i* relié contextuellement à un référent discursif. Cette co-référence partie-tout (ou localisé-locatif) est représentée dans la structure de traits, et la règle lexicale en capture les conditions. Cette règle, basée sur des considérations pragmatiques plutôt que purement syntaxiques, « indique que le défini individualise le nom qu'il détermine dans une situation donnée, et ce, tant pour les noms locatifs à caractère concret que relationnel » (Olivier 2007 : 216). Ainsi, c'est bien le contexte discursif et le caractère défini qui permettent de récupérer l'argument manquant. En l'absence de ces conditions, la structure ne tiendrait pas debout : une préposition orpheline ne peut être utilisée que lorsque le régime ellipsé est contextuellement donné.

Comparons l'approche d'Olivier à celle de Zribi-Hertz : au lieu de postuler un élément *pro* dans l'arbre, Olivier dit qu'il n'y a pas de complément du tout (absence et non effacement), et que le vide créé est comblé par une représentation lexico-pragmatique. Cette approche a l'avantage de ne pas violer le Principe B (puisque'il n'y a pas de pronom lié dans la structure) et d'expliquer naturellement la disparition du *de* : *de* n'apparaît que s'il y a un complément nominal explicite (génitif), sinon il est absent parce qu'il n'y a pas de complément, non parce qu'il a été supprimé. Elle rejoint ainsi Ruwet (1969) et Cadiot (1997) qui pensent que *de* est inséparable de son nom quand celui-ci est présent, mais qu'il ne disparaît pas magiquement : s'il n'est pas là, c'est simplement qu'il n'y a pas de GN qui le requiert. D'après Olivier (2007 : 216), cela « montre, d'une part, que les structures orphelines sont décomposables (SN, SP) [...] et, d'autre part, l'absence de l'élément *de* dans les structures avec argument implicite, plutôt que la perte de l'élément tel que soutenu par Zribi-Hertz. »

L'approche HPSG d'Olivier fait donc le choix d'une analyse nominale des OP : ce ne sont plus de vraies prépositions intransitives, mais des noms de lieu intrinsèquement relationnels employés sans exprimer leur complément. Ce faisant, elle parvient à un modèle conceptuel proche de celui de Zribi-Hertz sur le plan de la décomposition (beaucoup de OP

sont analysables en [Préposition = éventuellement une préposition simple + un Nom locatif]), mais diverge formellement en refusant l'idée d'un *pro*. Elle fait reposer l'interprétation sur un mélange de structure lexicale (argument optionnel dans ARG-ST) et de pragmatique (co-référence via détermination définie et contexte). On pourrait dire qu'elle sémantise et lexicalise le *pro* de Zribi-Hertz. Au lieu que ce soit un élément syntaxique muet, c'est un *place holder* sémantique (une sorte de variable libre) qui est résolu contextuellement comme dans le cas des possessifs inaliénables implicites.

Il faut noter que dans cette analyse, ce qui est appelé préposition orpheline n'est plus techniquement une préposition dans la structure syntaxique : c'est un nom locatif employé adverbialement (fonctionnellement comme un complément circonstanciel). Cela rejoint ce que disent des grammairiens traditionnels comme Chevalier et al. (1964), Grevisse (1969), et d'autres, à savoir qu'il faut décrire ces prépositions à emploi absolu comme les fruits d'une réadverbialisation. Dans l'approche d'Olivier, *devant* sans complément agit un peu comme un adverbe de lieu (tout en ayant la sémantique interne d'un nom relationnel). Cette catégorisation peut prêter à discussion, mais en HPSG, la frontière est moins rigide dès lors que la structure de traits peut refléter une double nature. Olivier justifie en tout cas la nature nominale de ces éléments, ne serait-ce que par la nécessité du défini.

L'approche HPSG fournit donc une perspective non-transformationnelle et lexicaliste sur les prépositions orphelines. Elle met en lumière le lien avec les constructions nominales relationnelles et propose que l'absence de complément est gérée par une règle lexicale plutôt que par un élément vide. Cette approche se distingue formellement de Zribi-Hertz, mais conceptuellement les deux convergent sur l'idée que le phénomène est licite grâce à la richesse sémantique de certains éléments (la nature nominale partagée avec les noms de partie) et à des mécanismes de co-référence discursive. Là où Zribi-Hertz modélise la co-référence par un *pro* co-indicé, Olivier la modélise par un indice partagé sur un argument non réalisé, avec des conditions pragmatiques pour satisfaire l'indiciation. Son travail illustre aussi l'importance de la typologie des éléments orphelins : chez elle, clairement, ce sont les noms locatifs qui jouent le rôle principal, alors que les vraies prépositions sans contenu (comme *à*, *de*) sont exclues du jeu car elles ne correspondent pas à des noms relationnels porteurs de sens. Sur ce dernier point, on voit poindre une synthèse : ne peut-être orpheline que la préposition qui, de par sa structure interne, contient ou est un nom relationnel. C'est une manière de réconcilier Zribi-Hertz (qui

listait *vers, en, à, de* comme exclues car incolores) et Olivier (qui ne traite que les éléments de type nom de lieu).

## 2.2. Approche sémantico-pragmatique

### 2.2.1. La contrainte d'animéité : humain vs non-humain

Il a été établi que *pro* ne peut avoir de référent humain. C'est Zribi-Hertz (1984) qui a formulé la première cette contrainte dont elle ne cherche pas la cause au-delà des jugements d'acceptabilité. Depuis, une sorte de consensus autour de cette restriction a vu le jour ; c'est d'ailleurs le point de départ sur lequel se fonde Heidinger (2019 : 25) : « Meinen Ausgangspunkt bildete Zribi-Hertz' (1984) Generalisierung, nach der overte disjunktive Personalpronomen (OD-PRO) für menschliche Komplemente und Nullpronomen (NULL-PRO) für nichtmenschliche Komplemente verwendet werden. Verwaiste Präpositionen gibt es demnach nur bei nichtmenschlichen Komplementen ». Pour Abeillé & Godard (2021), il s'agit davantage d'une tendance que d'une véritable contrainte, mais elle n'en demeure pas moins bien réelle.

Tuller (1991), qui a étudié les OP dans une perspective comparative (français, haoussa et anglais) et générative, confirme l'existence de cette contrainte d'animéité mais note qu'elle n'est pas absolue pour tous les locuteurs. Olivier (2007 : 54), se rapportant aux travaux de Tuller, avance que « l'acceptabilité des énoncés avec orphelins est moins bonne pour certains locuteurs [...] lorsque le "complément logique" [...] est à caractère humain », mais elle souligne en même temps en bas de page que « les énoncés avec orphelins à caractère humain sont généralement acceptés dans des dialectes caractérisés de "populaires" ». Il peut donc arriver que ce qui est agrammatical ou très déviant aux yeux de l'usage canonique soit relativement acceptable dès qu'on plonge dans la dia-variation. Selon Tuller (1991), le fait que le français standard ne possède pas de pronom neutre indépendant encodant l'inanimé est la raison pour laquelle *pro* ne peut pas renvoyer à un humain. En haoussa, aucun dialecte ne tolère un orphelin humain, sans doute parce que cette langue ne dispose pas non plus d'une forme pronominale neutre. En ce qui concerne le français, il y a un aspect sociolinguistique qui entre en ligne de compte : ce qui est banni dans un sociolecte soigné peut être autorisé ailleurs.

Roberge (2012), qui rapproche le phénomène des OP de celui des objets nuls en général, propose de distinguer *stranding* (à l'anglaise) et *orphaning*, et de lier le *orphaning* au fait que

le français n'a pas de pronom neutre pour des objets inanimés. En français, pour reprendre un référent inanimé, on utilise soit un pronom disjoint, soit plus souvent le pronom adverbial *y* ou *en*. Or *y* s'emploie pour des lieux ou des choses avec *à*, et *en* avec *de*. Pour d'autres prépositions, il n'y a pas de clitique équivalent. Roberge rejoint l'observation de Tuller et suggère que l'absence d'un clitique de reprise universel pour l'inanimé (un *it* français qui vaudrait pour n'importe quelle préposition) pourrait expliquer l'omission du complément : c'est une stratégie de la langue pour ne pas utiliser un pronom lexical potentiellement ambigu ou lourd (*lui/elle* pour un objet inanimé n'est pas impossible mais c'est plus marqué). En gros, si le français avait un pronom neutre, il n'aurait peut-être pas de OP. Les locuteurs anglophones ont le *it* neutre, du coup ils ont moins besoin d'omettre le complément, ils l'encodent via *it* ou ils utilisent le *stranding* via WH-. Le français n'a pas de clitique neutre, donc il faut omettre. Cette explication, très orientée sur le système pronominal, recoupe en partie celle de Ruwet (1969), formulée dans ces termes par Olivier (2007 : 195) : « un pronom anaphorique inanimé est effacé dans les contextes où le pronom est complément adnominal d'un nom à valeur intrinsèquement locative, sans trace du pronom, donc inactif syntaxiquement ». Ruwet renforce par-là l'hypothèse de la décomposition (nom locatif + argument implicite optionnel) et du caractère non structurel de cet argument.

Heidinger (2019) offre une vérification empirique intéressante de la contrainte d'animéité à travers une étude de corpus (Frantext). Il examine l'usage de *avec* et *sans* dans deux types de textes : romans (fiction) vs textes de non-fiction. Ses résultats montrent une nette différence : dans les romans, il y a une forte conformité à la généralisation de Zribi-Hertz. Dans les textes non fictionnels, en revanche, les pronoms nuls ne sont pas utilisés (c'est-à-dire qu'il n'apparaît aucune préposition orpheline), et les pronoms disjoints explicites sont employés aussi bien pour les référents humains que non-humains. La distinction [ $\pm$  humain] n'a donc d'effet que dans les romans. Là où les textes de fiction écrivent *et l'usine avec*, dans les textes techniques ou journalistiques, on trouvera *Ses biens furent confisqués, et l'usine avec eux*, montrant que dans un contexte non fictionnel soigné, on préfère ajouter *eux* plutôt que laisser *avec* orpheline. Heidinger décrypte l'orphelinat non pas en postulant une grammaire concurrentielle qui autoriserait l'immanence de règles parallèles, mais via une contrainte pragmatique d'efficacité liée à la résolution de l'anaphore. En s'inspirant de la Théorie de l'Optimalité, il énonce que la langue tend à utiliser la forme pronominale la plus informative (donc marquée de traits) pour reprendre le type de référent endémique de tel ou tel genre de discours, de façon à faciliter le traitement cognitif des données. Dans les romans, les référents

humains dominant : donc pour les humains, on a une forme marquée (pronom disjoint) et pour les non-humains (moins fréquents), on peut se permettre une forme moins marquée (pronom nul) sans ambiguïté excessive. Au contraire, dans les textes techniques, les référents non-humains dominant : du coup, il vaut mieux les marquer de façon saillante pour lever les ambiguïtés, quitte à renoncer complètement à l'option pronom nul qui, sinon, deviendrait trop ambigu vu le grand nombre de candidats possibles. Dans les mots de Heidinger (2019 : 25) : « In beiden Texttypen wirken die gleichen grammatischen Beschränkungen [...] und die unterschiedliche Häufigkeit von menschlichen und nicht-menschlichen Referenten lässt die Beschränkung zur Optimierung der Anaphernresolution (OptARes) mal OD-PRO (= Sachtexte) und mal NULL-PRO (= Romantexte) als optimale Form für nichtmenschliche Komplemente ». Autrement dit, la même grammaire (mêmes contraintes) s'applique, mais pondérée différemment selon le contexte discursif : la contrainte OptARes (*Optimal Anaphora Resolution*) favorise dans un cas le pronom plein, dans l'autre le pronom nul.

Cette explication de Heidinger met en avant un raisonnement typique de la Théorie de l'Optimalité : on a deux types de candidats (utiliser un pronom lexical vs utiliser un pronom nul), et selon l'importance relative des contraintes (ici la fréquence des référents), un candidat est optimal. Cela justifie l'existence apparente d'une règle dans un contexte et pas dans l'autre, sans supposer deux systèmes totalement distincts. En tous les cas, l'étude de Heidinger confirme que la contrainte d'animéité n'est pas une simple curiosité : elle a un vrai effet sur l'usage et sur la performance des locuteurs, effet modulé par le contexte.

### **2.2.2. Conditions discursives : topicalisation, focalisation et ellipse**

Nous avons déjà partiellement couvert l'aspect discursif avec la contrainte de topicalisation chomskienne dont se sert Zribi-Hertz. Reprenons ce point sous l'angle pragmatique : une OP apparaît souvent soit dans une construction à thème détaché (topicalisation ou dislocation), soit dans une réponse elliptique ou un énoncé contrastif. Dans le premier cas, l'élément précédant (thématisé) fournit l'ancrage référentiel du complément manquant. Dans le second cas (focalisation/ellipse), l'élément suivant ou l'environnement textuel fournit l'ancrage.

Heidinger (2024), dans son étude de l'ellipse, distingue trois types de contextes : non-contrastif, comparatif et fragmentaire. Son analyse suggère que les fragments et les structures comparatives pourraient relever d'un mécanisme différent (suppression d'un segment

préconstruit) de celui des contextes non-contrastifs (où la préposition orpheline est dans une phrase ordinaire sans contraste particulier et doit se reposer sur *pro*). La question du statut de l'omission se pose : est-ce un silence syntaxique (un *pro*), ou un silence par effacement (ellipse post-syntaxique) ?

D'après Heidinger, dans les cas contrastifs clairs, on peut analyser l'absence de complément comme une ellipse par effacement d'un constituant plutôt que comme un pronom nul occupant la place. Il donne l'exemple : *A : Est-ce que tu prends le café avec du sucre ? – B : Non, sans.* Ici B pourrait être en train de reconstruire mentalement : *Non, je le prends sans sucre* et avoir tout effacé sauf *sans*. Sur ce point, Heidinger rejoint la proposition de Merchant (2005) sur les ellipses focales. Si on voulait analyser *sans* comme résultant d'un mouvement du mot *sans* en focus haut puis effacement du reste, il faudrait démontrer que la préposition peut bouger seule – ce qui n'est pas prouvé en dehors de l'ellipse. D'où l'intérêt d'une approche où *sans* reste en place et on efface tout ce qui est après (*sucre*). Ott & Struckmeier (2018), sur la base de la problématique posée par les particules modales allemandes, s'inscrivent en faux contre la *Move-and-Delete Approach* et plaident pour une vision de l'ellipse comme réduction phonologique comparable à une désaccentuation opérant sur des représentations déjà linéarisées et ordonnées, sans mouvement syntaxique obligatoire des fragments survivants.

Heidinger arrive donc à l'idée que, contrairement aux pronoms nuls, l'effacement d'arrière-plan (*background deletion*) n'interfère pas avec l'inventaire pronominal de la langue. Si les contextes contrastifs et non contrastifs manifestent réellement deux types différents de compléments nuls, on s'attend à observer moins de restrictions dans les contextes elliptiques. Un processus d'ellipse n'a pas à obéir aux mêmes contraintes que le choix d'un pronom. Ainsi, potentiellement, dans un contexte de réponse elliptique, on pourrait même effacer un complément humain (ex. : – *Qui vient avec Paul ? – Marie ? – Non, il vient sans*), tandis que dans un contexte non contrastif, *Il vient sans* sans plus de précision est ininterprétable si on n'a pas un *pro* non humain en tête.

Il apparaît donc que la situation discursive (topicalisation vs ellipse) influence la nature de l'implicite. Dans un cadre formel, on pourrait dire : l'argument implicite d'une OP peut être satisfait soit par un liage anaphorique (co-indiciation avec un antécédent accessible dans le discours, souvent le topique), soit par un recouvrement pragmatique d'un matériel lexical élié (dans le cas de fragments, ou comparaisons). La première situation correspond aux vraies OP avec *pro*, la seconde à des OP par ellipse.

Les OP sont donc soumises à des contraintes interprétatives fortes : (i) le référent implicite a une tendance marquée à être non-humain ; (ii) la préposition doit avoir assez de contenu pour qu'on puisse deviner l'implicite ; (iii) il doit y avoir dans le discours un support à la co-référence (antécédent topique ou matériel notionnel dans la question/contraste) faute de quoi l'énoncé est inférable seulement s'il est générique et très clair. Ces conditions se traduisent formellement par divers mécanismes selon les auteurs : traits sémantiques [animé] sur *pro*, principe d'identité thème/rhème, conditions d'optimalité sur la présence vs absence de pronoms, etc.

## Bilan

Au fil de ses deux chapitres, ce mémoire est allé du « macro » au « micro », éclairant d’abord la place des adpositions dans l’architecture grammaticale des langues, puis auscultant un phénomène particulièrement révélateur de leur plasticité et leur polyvalence : l’orphelinat prépositionnel français.

Le premier chapitre a montré que les Adps sont à la fois des marqueurs casuels analytiques qui viennent compenser ou compléter la flexion en s’inscrivant dans une sorte de continuum, ainsi que des opérateurs situés à l’interface syntaxe-sémantique que les langues répartissent tantôt dans le noyau actanciel, tantôt dans la périphérie, en modulant et adaptant leurs traits matriciels et leur niveau d’abstraction selon une dynamique qui équilibre le rapport de forces entre loi de cohérence et loi de suffisance, des principes régulateurs du langage dont l’empreinte se lit dans la tension entre contrainte d’iconicité et contrainte d’économie.

Le second chapitre tire parti des jalons posés jusque-là pour examiner les prépositions laissées en emploi absolu. Zribi-Hertz (1984) défend la thèse que les OP gouvernent un pronom nul résomptif (*pro*) qui assure la transitivité prépositionnelle et la co-référence contextuelle sans que celui-ci soit déclenché par quelque déplacement que ce soit. Les tests minimalistes conçus par Authier (2016) dans un esprit de raffinement de la description des faits — portée scopique, lectures *sloppy*/stricte, quantification liée — confirment que *pro* se comporte comme un pronom défini silencieux, tandis que l’approche cartographique de Troberg (2020) en fournit une formalisation avec le SP étendu, emprunté à Svenonius (2010). Olivier (2007), s’éloignant des courants transformationnels, soutient l’idée que les OP sont identifiables à des noms locatifs exprimant une possession inaliénable ; leur argument serait donc optionnel et récupéré par contexte via le déterminant défini, sans qu’il soit besoin d’invoquer un pronom nul ou un *de* effacé.

La possibilité d’orphelinat dépend en même temps de la richesse lexicale de la préposition (seules les formes suffisamment colorées peuvent licencier un argument implicite, tandis que les prépositions purement fonctionnelles l’interdisent, ce qui traduit un degré de grammaticalisation plus ou moins avancé), ainsi que des contraintes sémantiques et discursives que chaque type de discours mobilise, notamment en ce qui concerne l’animéité du référent (de préférence, non humain) et la saillance de l’antécédent.

Enfin, ce mémoire montre que la compréhension des Adps passe par une double démarche : l'ancrage individuel dans la description et la visée universaliste dans l'explication. N'importe quel phénomène linguistique peut être analysé de la sorte, d'abord en voyant comment il obéit aux règles propres à une langue donnée, ensuite en faisant le saut de la langue au langage et en donnant les clés pour toucher du doigt le mouvement par lequel les règles convergent vers une loi, dans un sens proche de la physique ou de la chimie ; une loi qui se manifeste de différentes manières selon les facteurs qui la conditionnent mais qui conserve sa validité, comme une équation qui reste vraie quelles que soient les valeurs prises par  $x$ . Ainsi, si l'étude des prépositions en français révèle leur comportement à l'intérieur d'un système concret, la mise en regard de plusieurs systèmes nous permet de comprendre qu'une préposition appartient à une catégorie plus large que l'on nomme adposition et que celle-ci sert à l'encodage du cas.

La perspective typologique est donc à la fois socle pour la théorie et boussole pour le terrain, elle met en lumière les angles morts des interfaces linguistiques et balise le chemin pour en savoir plus sur la machinerie cognitive mise en œuvre par le langage. L'étude sur les OP apporte une pierre à l'édifice puisqu'elle permet qu'on se pose des questions du type : pourquoi la frontière entre marquage grammatical et économie discursive peut parfois s'avérer aussi floue ? Ou encore : comment cela se fait-il que l'orphelinat prépositionnel soit aussi rare à travers les langues, quelle est la spécificité du français ? L'articulation des deux approches, description individuelle et explication universelle, offre une image nuancée, et c'est sans doute dans cette direction-là qu'il faut continuer de creuser, en tout cas c'est le pari suivi ici. Le long de ces pages, il aura pu être mis en relief que, loin d'être de simples « petits mots », les Adps sont des vecteurs d'organisation conceptuelle et informationnelle, capables d'évoluer selon les besoins communicatifs des locuteurs.

## Sources

- Abeillé, Anne & Danièle Godard (dirs.) (2021). *La grande grammaire du français*. Arles : Actes Sud.
- Adler, Silvia (2012). *Ellipse et régimes des prépositions françaises*. Louvain / Paris : Éditions Peeters (Bibliothèque de l'Information Grammaticale).
- Authier, J.-Marc (2016). « French orphan prepositions revisited ». *Probus* 28(2) : 231-270.  
<https://doi.org/10.1515/probus-2014-0011>
- Bartsch, Renate & Theo Vennemann (1972). *Semantic Structures : A Study in the Relation between Semantics and Syntax*. Frankfurt a. M. : Athenäum.
- Blake, Barry J. (2001). *Case*. 2<sup>e</sup> éd. Cambridge : Cambridge University Press.  
<https://doi.org/10.1017/CBO9781139164894>
- Borillo, Andrée (1993). « Prépositions de lieu et anaphore ». *Langages* 110 : 27-46.
- Bresnan, Joan (1982). *The Mental Representation of Grammatical Relations*. Cambridge (MA) : MIT Press.
- Cadiot, Pierre (1997). *Les prépositions abstraites en français*. Paris : Colin.
- Cervoni, Jean (1991). *La préposition*. Paris : Duculot.
- Chevalier, Jean-Claude, Claire Blanche-Benveniste, Michel Arrivé & Jean Peytard (1964). *Grammaire Larousse du français contemporain*. Paris : Larousse.
- Chomsky, Noam (1977). « On WH-movement ». Dans Peter W. Culicover, Thomas Wasow & Adrian Akmajian (éds.), *Formal Syntax*, 71-132. New York : Academic Press.
- Costaouec, Denis & Françoise Guérin (2007). *Syntaxe fonctionnelle : théorie et exercices*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Dryer, Matthew S. (1992). « The Greenbergian word order correlations ». *Language* 68(1) : 81-138. <https://doi.org/10.1353/lan.1992.0028>

- Godel, Robert (1955). « Remarques sur le système des cas ». *Cahiers Ferdinand de Saussure* 13 : 34-44.
- Greenberg, Joseph H. (1963). « Some universals of language with particular reference to the order of meaningful elements ». Dans J. H. Greenberg (éd.), *Universals of Language*, 73-113. Cambridge (MA) : MIT Press.
- Grevisse, Maurice (1969). *Cours d'analyse grammaticale*. 6<sup>e</sup> éd. Paris : Éditions Duculot.
- Guillaume, Gustave (1939). « Esquisse d'une théorie psychologique de la déclinaison ». *Acta Linguistica* 1 : 167-178.
- Hagège, Claude (1982). *La structure des langues*. Paris : Presses Universitaires de France.
- (2010). *Adpositions*. Oxford : Oxford University Press.
- Haiman, John (1980). « The iconicity of grammar : isomorphism and motivation ». *Language* 56(3) : 515-540. <https://doi.org/10.2307/414448>
- Hankamer, Jorge & Ivan A. Sag (1976). « Deep and Surface Anaphora ». *Linguistic Inquiry* 7(3) : 391-428.
- Hawkins, John A. (1994). *A Performance Theory of Order and Constituency*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Heidinger, Steffen (2019). « Anaphernresolution und verwaiste Präpositionen im Französischen ». *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur* 129(1) : 3-30. <https://doi.org/10.25162/zfsl-2019-0001>
- (2024). « Types of zero complements in French and Spanish prepositional phrases ». *Isogloss* 10(1) : 1-29. <https://doi.org/10.5565/rev/isogloss.371>
- Hewson, John & Vit Bubenik (2006). *From Case to Adposition : The Development of Configurational Syntax in Indo-European Languages*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins.
- Hockett, Charles F. (1958). *A Course in Modern Linguistics*. New York : Macmillan.

- Ibáñez Cerda, Sergio (2023). « Adposition assignment and adpositional phrase types in RRG ». Dans Delia Bentley *et al.* (éds.), *The Cambridge Handbook of Role and Reference Grammar*, 428-455. Cambridge : Cambridge University Press.
- Jakobson, Roman (1936). « Beitrag zur allgemeinen Kasuslehre : Gesamtbedeutungen der russischen Kasus ». *Travaux du Cercle Linguistique de Prague* 6 : 240-288.
- Jespersen, Otto (1924). *The Philosophy of Grammar*. London : George Allen & Unwin.
- Jolly, Julia A. (1993). « Preposition assignment in English ». Dans Robert D. Van Valin Jr (éd.), *Advances in Role and Reference Grammar*, 275-310. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins.
- Langacker, Ronald W. (1987). *Foundations of Cognitive Grammar*, vol. 1 : *Theoretical Prerequisites*. Stanford : Stanford University Press.
- Lehmann, Christian (1986). « Grammaticalization and linguistic typology ». *General Linguistics* 26 : 3-22.
- Matras, Yaron (2007). « The borrowability of grammatical categories ». Dans Y. Matras & J. Sakel (éds.), *Grammatical Borrowing in Cross-Linguistic Perspective*, 31-74. Berlin : Mouton de Gruyter.
- Merchant, Jason (2005). « Fragments and ellipsis ». *Linguistics and Philosophy* 27(6) : 661-738. <https://doi.org/10.1007/s10988-005-7378-3>
- Moravcsik, Edith A. (2011). « Explaining language universals ». Dans Jae Jung Song (éd.), *The Oxford Handbook of Linguistic Typology*, 69-89. Oxford : Oxford University Press.
- Moreno Cabrera, Juan Carlos (1997). *Introducción a la lingüística : enfoque tipológico y universalista*. Madrid : Síntesis.
- Olivier, Marcelle (2007). *Les prépositions orphelines en français : effacement ou absence de complément*. Mémoire de maîtrise non publié, Université Laval.
- Ott, Dennis & Volker Struckmeier (2018). « Particles and deletion ». *Linguistic Inquiry* 49(2) : 393-407. [https://doi.org/10.1162/LING\\_a\\_00277](https://doi.org/10.1162/LING_a_00277)

- Poplack, Shana & Stephen Levey (2010). « Contact-induced grammatical change : a cautionary tale ». Dans Peter Auer & Jürgen Erich Schmidt (éds.), *Language and Space. An International Handbook of Linguistic Variation. Theories and Methods*, 391-419. Berlin : Mouton de Gruyter.
- Poplack, Shana, Lauren Zentz & Nathalie Dion (2012). « Phrase-final prepositions in Quebec French : an empirical study of contact, code-switching and resistance to convergence ». *Bilingualism: Language and Cognition* 15(2) : 203-225. <https://doi.org/10.1017/S1366728911000204>
- Price, Glanville (2008). *A Comprehensive French Grammar*. 6<sup>e</sup> éd. Oxford : Blackwell.
- Roberge, Yves (2012). « On the distinction between preposition stranding and orphan prepositions ». *Bilingualism: Language and Cognition* 15(2) : 243-246. <https://doi.org/10.1017/S1366728911000289>
- Ruwet, Nicolas (1969). « À propos des prépositions de lieu en français ». Dans *Mélanges de linguistique, de philologie et de méthodologie de l'enseignement des langues anciennes offerts à René Fohalle*, 213-226. Gembloux : Duculot.
- Sapir, Edward (1921). *Language : An Introduction to the Study of Speech*. New York : Harcourt Brace.
- Soutet, Olivier (1993). *La syntaxe du français*. 2<sup>e</sup> éd. Paris : Presses Universitaires de France.
- Spang-Hanssen, Ebbe (1963). *Les prépositions incolores du français moderne*. Copenhague : G.E.C. Gads.
- Svenonius, Peter (2010). « Spatial P in English ». Dans Guglielmo Cinque & Luigi Rizzi (éds.), *Mapping Spatial PPs : The Cartography of Syntactic Structures*, vol. 6, 127-160. <https://doi.org/10.1093/acprof:oso/9780195393675.003.0004>
- Troberg, Michelle (2020). « Les prépositions orphelines : un réexamen à la lumière du SP étendu ». *Arborescences* 10 : 185-206. <https://doi.org/10.7202/1081896ar>
- Tuller, Laurie (1991). « Noms et prépositions à fonction adverbiale : une comparaison entre l'anglais, le français et le Hausa ». Dans Claude Guimier & Pierre Larcher (éds.), *L'Adverbe dans tous ses états*, 133-150. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

- Van Riemsdijk, Henk C. (1978). *A Case Study in Syntactic Markedness*. Dordrecht : Foris.
- Vandeloise, Claude (1986). *L'espace en français : sémantique des prépositions spatiales*. Paris : Éditions du Seuil (Travaux Linguistiques).
- Vennemann, Theo (1973). « Explanation in syntax ». Dans John P. Kimball (éd.), *Syntax and Semantics*, vol. 2, 1-50. New York : Seminar Press.
- Weinrich, Harald (1982). *Textgrammatik der französischen Sprache*. Stuttgart : Klett.
- Zribi-Hertz, Anne (1984). *Orphan prepositions in French and the concept of "null pronoun"*. Bloomington (IN) : Indiana University Linguistics Club.
- Zwicky, Arnold (1992). « Jottings on adpositions, case inflections, government, and agreement ». Dans Diane Brentari, Gary N. Larson & Lynn A. MacLeod (éds.), *The Joy of Grammar : A Festschrift for James D. McCawley*, 369-383. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins.